MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS

Liberté
Égalité
Fraternité

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Technicien de maintenance en marine de plaisance

Niveau 4

Site : http://travail-emploi.gouv.fr

SOMMAIRE

Pages

Présentation de l'évolution du titre professionnel 5

Contexte de l'examen du titre professionnel 5

Liste des activités 6

Vue synoptique de l'emploi-type 8

Fiche emploi type 9

Fiches activités types de l'emploi 13

Fiches compétences professionnelles de l'emploi 19

Fiche compétences transversales de l'emploi 47

Glossaire du REAC 49

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le titre professionnel d'Agent de maintenance en marine de plaisance, a été créé par arrêté paru au JO du 01/06/2004, puis successivement révisé jusqu'à l'arrêté paru au JO du 21/11/2020.

Ce titre professionnel, que l'arrêté de 2020 avait défini en trois activités types, est proposé en création de titre au niveau 4 afin de refléter l'autonomie et la relation technique du professionnel avec le client, ce qui sera conforme aux attentes du marché du travail pour l'emploi visé. Il est proposé de changer d'intitulé par : technicien de maintenance en marine de plaisance.

Contexte de l'examen du titre professionnel

Les travaux de veille et l'analyse du travail, réalisés dans le cadre de la révision du titre professionnel, ont permis d'étudier la situation des emplois du secteur du nautisme en termes d'attentes du marché, de technologies déployées et d'activités et compétences mobilisées.
L'étude s'est appuyée notamment sur les sources et analyses suivantes :

- analyse quantitative et qualitative d'offres d'emplois ;
- échanges avec des organismes de formation des régions Bretagne, Normandie, Nouvelle-Aquitaine et PACA ;
- entretiens avec des entreprises représentatives du secteur et des régions.

L'analyse du travail a permis de dégager les points suivants :

- les compétences définies dans le référentiel du technicien de maintenance en marine de plaisance sont en adéquation avec les besoins des entreprises ;
- les compétences transversales mises en avant dans l'emploi sont les suivantes :
  - communiquer ;
  - travailler et coopérer au sein d'un collectif ;
  - organiser ses actions ;
  - respecter des règles et des procédures ;
  - mobiliser les environnements numériques.
- les savoir-être mis en œuvre dans l'emploi sont intégrés dans les compétences professionnelles.

La révision du titre professionnel intervient dans un contexte économique où les activités d'entretien et de réparation progressent, notamment via la location de bateaux de plaisance.
Les résultats des travaux relatifs à l'analyse du travail permettent de vérifier :

- que les compétences de l'emploi n'évoluent pas de manière significative notamment sur le domaine du numérique ;
- que les savoir-faire communs aux emplois d'agents de maintenance et de mécaniciens réparateur subsistent ;
- que les motorisations électriques et hybrides ne se développent pas de manière significative dans le secteur de la navigation de plaisance ;
- que le professionnel est très autonome et que la relation technique avec le client est importante.

Compte tenu de ces résultats, il est donc proposé de compléter le référentiel en ajoutant la compétence « Conseiller le client lors de la réception et de la restitution du bateau ».

Des parties du référentiel ont, par ailleurs été retouchées afin de clarifier le propos sans en modifier le fond.
En conséquence la structure, le contenu et les attendus du titre professionnel sont modifiés, néanmoins la prise en compte des personnes en situation de handicap ainsi que la définition des compétences transversales en fonction du référentiel à jour ont été intégrées au référentiel emploi activités compétences.

Liste des activités

Nouveau TP : Technicien de maintenance en marine de plaisance
Activités :
- Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance
- Réaliser la maintenance des éléments en composite et en bois des bateaux de plaisance
- Mettre en service et assurer la maintenance de l'accastillage, du gréement et des équipements de bord des bateaux de plaisance

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance	1	Manutentionner des bateaux de plaisance
		2	Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
		3	Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
		4	Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance
2	Réaliser la maintenance des éléments en composite et en bois des bateaux de plaisance	5	Conseiller techniquement le client sur l'utilisation, l'entretien et les interventions réalisées sur le bateau
		6	Assurer la maintenance des coques et des ponts des bateaux de plaisance de structure verre/polyester
		7	Réaliser les opérations de maintenance des éléments en bois, non structurels, des bateaux de plaisance
3	Mettre en service et assurer la maintenance de l'accastillage, du gréement et des équipements de bord des bateaux de plaisance	8	Assurer la maintenance des équipements de confort des bateaux de plaisance
		9	Assurer des opérations d'usinage et d'ajustage d'éléments de structure en marine de plaisance
		10	Assurer la maintenance de l'accastillage et du gréement des bateaux de plaisance

FICHE EMPLOI TYPE

Technicien de maintenance en marine de plaisance

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le technicien de maintenance en marine de plaisance est un emploi du secteur du nautisme contribuant à la maintenance des bateaux de plaisance qu'ils soient en milieu maritime ou fluvial.

A l'aide des consignes communiquées par sa hiérarchie et de l'exploitation des informations contenues dans les documentations techniques, il prépare, organise et planifie son intervention.
Il réalise ou participe à la manœuvre et la manutention de bateaux comme la mise au sec ou la mise à l'eau, le mâtage, le démâtage et le calage des bateaux. Il assure l'entretien, carène et répare les coques principalement en matériaux composites verre/polyester, mais également en bois ou pneumatiques. Il installe et entretient les servitudes. De même, il installe et entretient l'accastillage et le gréement et peut être amené à optimiser ceux-ci à la demande du client. Le professionnel réalise l'entretien courant, et l'hivernage des moteurs hors-bords et in-bord qu'ils soient thermiques ou électriques. Il peut être amené à réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage. Il vérifie l'installation électrique des bateaux, raccorde et met en service de nouveaux équipements.

Il échange oralement sur le travail à réaliser avec le responsable du chantier et parfois avec le client. Il renseigne les documents administratifs tels que l'ordre de réparation, le bon de commande de pièces ou de matériaux spécifiques, le devis. Il est amené à travailler en hauteur, dans des espaces réduits, dans des positions parfois inconfortables. Il manipule des charges lourdes ou encombrantes, des outils ou des produits dangereux. Il adapte ses interventions et son comportement aux exigences de sécurité, d'hygiène, de qualité, d'environnement et de transition écologique inhérentes au site, aux produits et aux procédés, pour lui-même, les autres personnes et les biens.

Il utilise les équipements de protection collective (EPC), adaptés aux travaux sur lesquels il intervient, telle que l'aspiration de vapeurs ou poussières. Il porte les équipements de protection individuelle (EPI), adaptés aux travaux qu'il exécute tel qu'un vêtement de travail, des chaussures de sécurité, des lunettes, un masque et des gants.

Il peut être amené à utiliser des engins de manutention, manœuvrer des bateaux au moteur, utiliser un véhicule routier pour se déplacer. Pour ces tâches, il doit être en possession du permis ou de l'autorisation de conduite adaptée au type de véhicule (permis bateau, permis de conduire B, E, C, mention additionnelle 96) et doit respecter les réglementations de conduite.

Son activité peut s'exercer dans différents lieux : dans un atelier de chantier, à l'extérieur, sur terre-plein ou à flot.

Le technicien travaille généralement seul, à partir d'un ordre de réparation ou d'une demande orale du chef d'atelier auquel il rend compte.
Son amplitude de travail peut être variable. Durant la saison, ses horaires de travail peuvent être modifiés et il peut être amené à travailler le week-end.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- chantier nautique ou fluvial, spécialisé dans la maintenance ;
- entreprises de réparation et d'entretien de voiliers ou bateaux à moteurs ;
- vente de bateaux de plaisance neufs ou d'occasion ;
- location de voiliers, bateaux à moteurs ou de bateaux fluviaux ;
- concessionnaire-vendeur de moteurs ou de bateaux.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Agent de maintenance.
- Ouvrier très qualifié de maintenance.
- Gréeur.
- Technicien de maintenance.
- Accastilleur.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Division 240 : Règles de sécurité applicables à la navigation de plaisance en mer sur des embarcations de longueur inférieure ou égale à 24 mètres.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

- CAP Maintenance nautique
- BAC PRO Maintenance nautique niveau 4
- Technicien de Maintenance et de Réparation dans les Industries Nautiques niveau 4

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance
Manutentionner des bateaux de plaisance
Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance

2. Réaliser la maintenance des éléments en composite et en bois des bateaux de plaisance
Conseiller techniquement le client sur l'utilisation, l'entretien et les interventions réalisées sur le bateau
Assurer la maintenance des coques et des ponts des bateaux de plaisance de structure verre/polyester
Réaliser les opérations de maintenance des éléments en bois, non structurels, des bateaux de plaisance

3. Mettre en service et assurer la maintenance de l'accastillage, du gréement et des équipements de bord des bateaux de plaisance
Assurer la maintenance des équipements de confort des bateaux de plaisance
Assurer des opérations d'usinage et d'ajustage d'éléments de structure en marine de plaisance
Assurer la maintenance de l'accastillage et du gréement des bateaux de plaisance

Compétences transversales de l'emploi

Communiquer
Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Organiser ses actions
Respecter des règles et des procédures
Mobiliser les environnements numériques

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 4 (Cadre national des certifications 2019)
Convention(s) : Convention collective nationale des entreprises relevant de la navigation de plaisance du 31 mars 1979. Etendue par arrêté du 1er juin 1988 JORF 8 juin 1988.
Code(s) NSF :
225s--Mise en oeuvre des plastiques et des matériaux composites

Fiche(s) Rome de rattachement

I1601 Préparateur / Préparatrice de bateau

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans le cadre de la maintenance de bateaux de plaisance, le technicien de maintenance en marine de plaisance participe à la manutention de bateaux à terre et aux manœuvres à flot. Il réalise des interventions d'entretien périodique sur les œuvres vives, les œuvres mortes et sur le moteur.

Pour cela, le professionnel :

- manœuvre au port un bateau de plaisance (appareillage, accostage, amarrage, ...) ;
- déplace le bateau sur le terre-plein à l'aide d'une remorque (ber hydraulique, remorque de route...) et d'un véhicule tracteur (tracteur agricole, fourgon, 4x4, chariot élévateur...) ;
- dispose les sangles de levage afin d'assurer sa stabilité en considérant le centre de gravité du bateau ;
- aide le grutier dans la manutention ;
- réalise à l'aide d'un portique ou d'une remorque la mise à l'eau ou la mise à terre du bateau ;
- vérifie les étanchéités des organes fixes ou mobiles ;
- prépare les tins, épontilles et bers nécessaires aux calages ;
- cale le bateau dans ses lignes à l'aide d'un ber, d'épontilles ou de béquilles, de lignes de tins, en veillant à bien les positionner par rapport aux bateaux déjà sur le terre-plein ;
- carène les œuvres vives sur une aire « propre » ;
- choisit et applique un antifouling en respectant le mode opératoire du fabriquant ;
- nettoie, et rénove les œuvres mortes d'un bateau ;
- vérifie l'armement de sécurité, le système d'amarrage et de mouillage ;
- réalise l'entretien courant du moteur : vidange, remplacement de bougies, remplacement de la turbine de pompe à eau, « hivernage / déshivernage » ;
- met en route un moteur marin hors-bord ou in-bord et vérifie son fonctionnement ;
- rend compte par écrit ou oralement du travail réalisé et de toute anomalie constatée.

L'activité se déroule le plus souvent dans le bateau du client. Ceci oblige le professionnel à posséder des qualités relationnelles : communication, discrétion, honnêteté, politesse, présentation.
Cette activité s'exerce sur un bateau à flot, sur terre-plein ou en atelier si le moteur est déposé. Le technicien travaille généralement seul, sous la responsabilité d'un chef d'atelier qui lui transmet les consignes et auquel il rend compte. Il adapte sa communication pour échanger avec les personnes en situation de handicap ou les personnes allophones. Pour les phases de diagnostic, il peut se faire aider par le responsable d'atelier ou le technicien du constructeur. Il est responsable des bateaux, outils, outillages et équipements qui lui sont confiés et, sur la base des instructions transmises, organise son travail en toute autonomie. A la fin de son intervention, il renseigne une fiche de réparation, par ailleurs, il peut être amené à élaborer un bon de commande de pièces, ou un devis. Il adapte ses interventions et son comportement aux exigences de sécurité, d'hygiène, de qualité et de transition écologique inhérentes au site, aux produits et aux procédés, pour lui-même, les autres personnes et les biens. Dans ce cadre, il identifie les risques professionnels et utilise des équipements de protection collective et individuelle mis à sa disposition. Il respecte scrupuleusement toutes les règles et les procédures en vigueur dans l'entreprise. Il fait preuve de rigueur, d'organisation et de méthode dans son travail. Il respecte l'environnement de son poste de travail et veille à ranger et nettoyer celui-ci en fin d'intervention. Dans le cadre de cette activité, une habilitation électrique BR-B1V en montage et dépannage délivrée par son employeur et renouvelée périodiquement est nécessaire.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Division 240 : Règles de sécurité applicables à la navigation de plaisance en mer sur des embarcations de longueur inférieure ou égale à 24 mètres.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Manutentionner des bateaux de plaisance
Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance

Compétences transversales de l'activité type

Communiquer
Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Organiser ses actions
Respecter des règles et des procédures
Mobiliser les environnements numériques

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Réaliser la maintenance des éléments en composite et en bois des bateaux de plaisance

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans le cadre de la maintenance de bateaux de plaisance, le technicien de maintenance en marine de plaisance réalise des opérations de réparation et de remise en état sur les coques et les ponts en matériaux composites de type verre/polyester, notamment en cas de chocs, rayures ou délaminage. Il effectue également des travaux de rénovation ou de remplacement sur des éléments en bois non structurels tels que les planchers, panneaux, cloisons ou tiroirs.
Il peut également être amené à échanger avec le client lors de la réception ou de la restitution du bateau, afin d'identifier un besoin, d'expliquer les travaux réalisés ou de formuler des conseils techniques adaptés à l'usage du bateau.
Les interventions sont réalisées dans le respect des consignes techniques, des règles de sécurité, des contraintes liées aux matériaux, et avec un souci de qualité et de finition attendu en milieu nautique.

Pour cela, le professionnel :

- analyse la demande sur la base des ordre de réparations transmis ;
- vérifie le calage du bateau dans ses lignes si nécessaire ;
- évalue les dégâts en cas de réparation, fait " l'état des lieux " en cas d'opération de maintenance ;
- liste les matériaux et consommables nécessaires ;
- prépare l'outillage ;
- vérifie le niveau d'osmose ;
- dépose et repère tout armement ou accastillage situé dans les zones d'intervention si nécessaire ;
- protège soigneusement toutes les parties du bateau susceptibles d'être salies ou endommagées par les travaux ;
- prépare les produits (gelcoat, résines, …) en respectant scrupuleusement les modes opératoires de préparation des produits ;
- réalise, la(les) réparation(s) structurelle(s) ou d'aspect, sur une coque en composite (verre/polyester) de construction sandwich ou monolithique, après avoir choisi (avec le responsable de l'atelier) l'échantillonnage des tissus ad-hoc et le type de résine et gelcoat ;
- réalise la finition par polishage/lustrage ;
- réalise les opérations d'entretien, ou de modification d'élément en bois (non structurel) de type : vaigrage, main courante, porte, tiroirs, abattant, plancher ;
- réalise l'entretien de l'ensemble des panneaux vernis ;
- informe le client et rend compte par écrit des opérations réalisées et de toutes anomalies constatées ;
- renseigne par écrit les fiches d'interventions et le carnet de suivi du bateau.

L'activité se déroule le plus souvent dans le bateau du client. Ceci oblige le professionnel à posséder des qualités relationnelles.
Cette activité est réalisée le plus souvent seul, sous la responsabilité d'un chef d'atelier qui lui transmet les consignes et auquel il rend compte. Il adapte sa communication pour échanger avec les personnes en situation de handicap ou les personnes allophones. Elle s'exerce sur un bateau de plaisance au port, pour partie à flot et à terre, sur l'aire de carénage, le terre-plein du chantier ou l'atelier du chantier. Le technicien de maintenance est responsable des bateaux, outils, outillages et équipements qui lui sont confiés. Il est en relation avec le personnel du port, le personnel affecté à la manutention des bateaux, le personnel de l'entreprise : collègues, responsable d'atelier ainsi qu'avec les clients. A la fin de son intervention, il renseigne une fiche de réparation, par ailleurs, il peut être amené à élaborer un bon de commande de pièces, ou un devis. Il adapte ses interventions et son comportement aux exigences de sécurité, d'hygiène,

de qualité et de transition écologique inhérentes au site, aux produits et aux procédés, pour lui-même, les autres personnes et les biens. Dans ce cadre, il identifie les risques professionnels et utilise des équipements de protection collective et individuelle mis à sa disposition. L'agent de maintenance respecte scrupuleusement toutes les règles et les procédures en vigueur dans l'entreprise. Il fait preuve de rigueur, d'organisation et de méthode dans son travail. Il respecte l'environnement de son poste de travail.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Division 240 : Règles de sécurité applicables à la navigation de plaisance en mer sur des embarcations de longueur inférieure ou égale à 24 mètres.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Conseiller techniquement le client sur l'utilisation, l'entretien et les interventions réalisées sur le bateau
Assurer la maintenance des coques et des ponts des bateaux de plaisance de structure verre/polyester
Réaliser les opérations de maintenance des éléments en bois, non structurels, des bateaux de plaisance

Compétences transversales de l'activité type

Communiquer
Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Organiser ses actions
Respecter des règles et des procédures
Mobiliser les environnements numériques

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 3

Mettre en service et assurer la maintenance de l'accastillage, du gréement et des équipements de bord des bateaux de plaisance

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans le cadre de la maintenance de bateaux de plaisance, le technicien de maintenance en marine de plaisance installe, raccorde, met en service et assure la maintenance des équipements de confort à bord (circuits électriques, systèmes d'eau, équipements de navigation), des éléments d'accastillage ainsi que du gréement courant ou dormant.
Ces interventions sont réalisées dans le respect des règles de sécurité, des normes en vigueur et des procédures de l'entreprise, en tenant compte des exigences de qualité propres au secteur de la plaisance.

Pour cela, le professionnel

- contrôle l'état et le fonctionnement des équipements ou composants à partir d'une check-list, les remplace s'ils sont défaillants, installe et met en service de nouveaux équipements ;
    - équipements de confort à bord tels que : circuit d'eau propre ou usée, WC marins, circuit de gaz ;
    - équipements ou circuits électriques tels que feux de navigation, guindeau, propulseur d'étrave, chargeur de quai ;
    - composants d'accastillage tels que winches, chariots, rails, panneaux de ponts, hublots, chandeliers, filières ;
    - composants du gréement tels que haubans, étai, écoute, drisse, tangon.
- répare ou remplace des « vitrages » ;
- effectue la réfection de l'étanchéité et la reprise d'une fixation d'accastillage sur le pont (reprise de stratification) ;
- ajuste, retouche ou fabrique des pièces d'accastillage (patte, équerre, support...) en utilisant les outils et outillages manuels : scie, perceuse, tarauds, filières ;
- répare ou remplace du gréement courant, matelotage ;
- effectue le démâtage, le matage, le préréglage du haubanage et le stockage des espars ;
- renseigne par écrit les fiches d'interventions, le carnet de suivi du bateau si nécessaire.

L'activité peut se déroule dans le bateau du client. Ceci oblige le professionnel à posséder des qualités relationnelles.
Cette activité est réalisée le plus souvent seul, sous la responsabilité d'un chef d'atelier qui lui transmet les consignes et auquel il rend compte. Il adapte sa communication pour échanger avec les personnes en situation de handicap ou les personnes allophones. Elle s'exerce sur un bateau de plaisance au port, pour partie à flot et à terre, sur l'aire de carénage, le terre-plein du chantier ou l'atelier du chantier. Le technicien est responsable des bateaux, outils, outillages et équipements qui lui sont confiés. Il doit déterminer précisément l'intervention à réaliser. Si celle-ci dépasse son champ de compétence, il doit en informer son hiérarchique. Il organise lui-même ses interventions et consigne les opérations effectuées. Il utilise la documentation technique fournie par les constructeurs d'appareillages et d'équipements, et éventuellement celle du bateau. Il est en relation avec le personnel du port, le personnel affecté à la manutention des bateaux, le personnel de l'entreprise : collègues, responsable d'atelier, ainsi qu'avec les clients. A la fin de son intervention, il renseigne une fiche de réparation, par ailleurs, il peut être amené à élaborer un bon de commande de pièces, ou un devis. Il adapte ses interventions et son comportement aux exigences de sécurité, d'hygiène, de qualité et de transition écologique inhérentes au site, aux produits et aux procédés, pour lui-même, les autres personnes et les biens. Dans ce cadre, il identifie les risques professionnels et utilise des équipements de protection collective et individuelle mis à sa disposition. Le technicien respecte scrupuleusement toutes les règles et les procédures en vigueur dans l'entreprise. Il fait preuve de rigueur, d'organisation et de méthode dans son travail. Il respecte l'environnement de son poste de travail et veille à ranger et nettoyer celui-ci en fin d'intervention. Dans le cadre de cette activité, une habilitation électrique BR-B1V en montage et dépannage délivrée par son employeur et renouvelée périodiquement est nécessaire.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Division 240 : Règles de sécurité applicables à la navigation de plaisance en mer sur des embarcations de longueur inférieure ou égale à 24 mètres.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Assurer la maintenance des équipements de confort des bateaux de plaisance
Assurer des opérations d'usinage et d'ajustage d'éléments de structure en marine de plaisance
Assurer la maintenance de l'accastillage et du gréement des bateaux de plaisance

Compétences transversales de l'activité type

Communiquer
Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Organiser ses actions
Respecter des règles et des procédures
Mobiliser les environnements numériques

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Manutentionner des bateaux de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un ordre de réparation oral ou écrit et en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, aider le personnel habilité à assurer la manutention du bateau, positionner les sangles et assurer le calage du bateau en utilisant les moyens appropriés et en respectant les règles en vigueur de manière à garantir la sécurité et l'intégrité des équipements lors de la sortie d'eau et de la mise à l'eau. Préparer le bateau pour un transport routier conformément aux réglementations et autorisations afin d'acheminer et de positionner le bateau sur le lieu de l'intervention.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le technicien de maintenance en marine de plaisance exerce cette compétence le plus souvent à l'extérieur dans l'enceinte d'un chantier naval ou d'une zone portuaire. Il travaille seul ou au sein d'une équipe, il peut être amené à assister les agents de port ou les conducteurs de grues ou autres engins. Il rend compte de son travail à son responsable hiérarchique. La qualité de l'intervention technique, le relationnel et l'organisation de celle-ci impactent l'image de l'entreprise et doivent pour cela être soignés et respecter les locaux et les biens. Le professionnel adapte ses interventions et son comportement aux exigences de sécurité, d'hygiène, de qualité et de transition écologique inhérentes au site, aux produits et aux procédés, pour lui-même, les autres personnes et les biens. Dans ce cadre, il identifie les risques professionnels et utilise des équipements de protection individuelle mis à sa disposition et les adapte à sa morphologie.

Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées.
Le choix des équipements selon la tâche et le type de bateau est sélectionné.
Le respect des règles de sécurité lors des opérations de manutention est garanti.
Le déplacement et le positionnement précis du bateau sont réalisés en assurant sa stabilité.
La mise à l'eau, la sortie d'eau et le calage sont effectués en toute sécurité avec les équipements adaptés.
L'intégrité du bateau est préservée en respectant la stabilité et les points de levage.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.
Evaluer les risques et porter les équipements de protection individuelle adaptés.
Disposer les sangles de levage au mieux du centre de gravité du bateau.
Manœuvrer le bateau sur le terre-plein, à l'aide d'un ber hydraulique et d'un véhicule adapté.
Echanger avec le grutier pour l'aider efficacement dans la manœuvre si nécessaire.
Réaliser à l'aide d'un portique ou d'une remorque, la mise à l'eau ou la mise au sec du bateau.
Caler un bateau de plaisance sur un ber hydraulique, sur une remorque de route.
Caler le bateau dans ses lignes à l'aide de bers, ½ ber, épontilles, tins, béquilles.
Positionner le bateau manutentionné sur le terre-plein de telle sorte qu'il ne gêne pas la manutention des autres bateaux.
S'assurer du bon emplacement des bateaux en fonction des plannings de mises à l'eau et mises au sec.
Renseigner l'ordre de réparation ou autre document écrit (bon de sortie magasin).
Compléter l'historique du bateau si nécessaire.

Organiser ses actions.
Respecter des règles et des procédures.

Travailler et coopérer au sein d'un collectif.

Communiquer avec le client si nécessaire, le personnel du port et alerter le responsable d'atelier en cas d'anomalies ou dysfonctionnements constatés.
Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service.

Connaissance des notions de forces, poids, centre de gravité ainsi que les unités utilisées.
Connaissance de la structure des bateaux et des emplacements adéquats pour exercer des efforts.
Connaissance des différents équipements de manutention et d'élingage.
Connaissance de la législation pour la conduite avec remorque de route (réglementation du permis B, E, mention additionnelle 96).
Connaissance de la conduite de chariot ou tracteurs (réglementation Caces).
Connaissance du calage des bateaux à l'aide de ber, ½ bers, tins, épontilles, béquilles, remorques, bers hydraulique.
Connaissance de l'amarrage des bateaux.
Connaissance de la répartition des charges sur les différents points d'appui.
Connaissance des marées et de la météo.
Connaissance de la documentation technique spécifique du bateau.
Connaissance des règles de communication interpersonnelle et des notions de base concernant la communication avec des personnes en situation de handicap.

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir d'un ordre de réparation oral ou écrit et en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, réaliser l'entretien des œuvres vives (parties immergées) et des œuvres mortes (parties émergées) des bateaux de plaisance. Sélectionner les produits adaptés, repérer les éventuels défauts, nettoyer et rénover les œuvres mortes, caréner et protéger les œuvres vives afin de restaurer leur état et optimiser leurs performances de glisse. Trier et évacuer les déchets et consommables usagés après l'entretien, conformément aux réglementations en vigueur.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le technicien de maintenance en marine de plaisance travaille en autonomie, souvent seul sous la responsabilité d'un chef d'atelier. Cette compétence s'exerce généralement à l'extérieur, sur une aire de carénage, bateau sorti de l'eau et calé. Il rend compte de son travail à son responsable hiérarchique. La qualité de l'intervention technique, le relationnel et l'organisation de celle-ci impactent l'image de l'entreprise et doivent pour cela être soignés et respecter les locaux et les biens. Il est exposé aux poussières et aux vapeurs de produits d'application tels que les antifoulings. Dans ce cadre, il identifie les risques professionnels et utilise des équipements de protection individuelle mis à sa disposition qu'il adapte à sa morphologie tels que des gants, lunettes de protection, bouchons d'oreilles, masque à cartouche, chaussures de sécurité, casque. Il délimite et confine l'aire de travail si nécessaire. Il utilise de l'outillage électroportatif tels que : ponceuse orbitale, polisseuse, perceuse visseuse sans fil, scie sauteuse. A la fin de son intervention, il nettoie et range son poste de travail et renseigne l'ordre de réparation.

Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées.
Le choix des produits et techniques adaptés aux œuvres vives et mortes est assuré.
Les défauts des œuvres vives et mortes sont identifiés.
Le nettoyage et la rénovation des œuvres mortes sont réalisés conformément aux procédures.
Le carénage et la protection des œuvres vives sont effectués dans le respect des recommandations.
Les performances de glisse du bateau sont restaurées après intervention.
Les déchets et consommables usagés sont triés et évacués, conformément aux règles en vigueur.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.
Evaluer les risques et porter les équipements de protection individuelle adaptés.
S'assurer de la disponibilité des outils, outillages, consommables et de l'aire de carénage propre.
Préparer le bateau : fermer les vannes, enlever les différentes sondes et visser les bouchons.
Choisir un antifouling en fonction du programme de navigation, du matériau support et de la zone d'échouage.
Calculer la quantité d'antifouling nécessaire : proportion, surface, volume, utilisation de formules spécifiques.
Vérifier le jeu de la bague hydrolube et de la chaise d'arbre et remplacer la bague si nécessaire.
Vérifier le jeu du safran.
Nettoyer une carène avec un nettoyeur haute pression et un grattoir.
Poncer et polir si nécessaire la carène et poser une bande cache.
Appliquer un antifouling à la brosse et au rouleau.
Nettoyer les œuvres mortes.
Coller une bande décorative "stickage" sur une coque.

Changer les anodes.
Réparer une rayure ou un éclat de gelcoat.
Repérer, identifier un phénomène d'osmose.
Changer une bague hydrolube.
Trier et évacuer les déchets et consommables usagés en respectant les règles de protection de l'environnement.
Renseigner l'ordre de réparation autre document écrit (bon de sortie magasin).
Compléter l'historique du bateau si nécessaire.

Organiser ses actions.
Respecter des règles et des procédures.
Mobiliser les environnements numériques.

Travailler et coopérer au sein d'un collectif.
Communiquer avec le client si nécessaire et alerter le responsable d'atelier en cas d'anomalies ou dysfonctionnements constatés.
Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service.

Connaissances des dangers des produits chimiques mis en œuvre, produits cancérogènes mutagènes et toxiques pour la reproduction, perturbateurs endocriniens, produits allergisants… (FDS, étiquetage, fiche technique, pictogrammes).
Connaissances des risques professionnels inhérents à l'activité et les mesures de prévention.
Connaissance des règles de tri, de l'organisation locale de gestion des déchets et de la réglementation.
Connaissance du vocabulaire nautique : coque, appendices, pont, intérieur.
Connaissance en calcul des surfaces, des volumes et des proportions : la règle de trois.
Connaissance des différentes unités de surfaces et de volumes et des conversions.
Connaissance sur les produits d'entretien des coques et des ponts de bateaux de plaisance en matériau composite verre / en polyester.
Connaissance des phénomènes de corrosion : différents types, moyens de protection.
Connaissance des phénomènes d'osmose des bateaux : conditions d'apparition, traitement et prévention.
Connaissance des techniques et produits de réparation d'une rayure ou éclat de gelcoat.
Connaissance des règles de communication interpersonnelle et des notions de base concernant la communication avec des personnes en situation de handicap.

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Manœuvrer au port des bateaux de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir d'un ordre de réparation oral ou écrit, et en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, vérifier et mettre en service un bateau motorisé en appliquant les vérifications préalables nécessaires. Réaliser les opérations d'accostage, d'appareillage et d'amarrage en garantissant la sécurité et en veillant à ne pas endommager les autres bateaux ni les infrastructures portuaires, afin d'assurer des manœuvres fluides et sécurisées.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce sous la responsabilité d'un chef d'atelier, principalement au port ou au mouillage, selon les autorisations et les permis de navigation qu'il détient. Il intervient sur des bateaux de plaisance pour réaliser les manœuvres d'accostage, d'appareillage et d'amarrage, dans le cadre de mises à l'eau, de sorties d'eau ou de déplacements pour entretien et réparation. La qualité de l'intervention technique, le relationnel et l'organisation de celle-ci impactent l'image de l'entreprise et doivent pour cela être soignés et respecter les locaux et les biens. Le poste de travail est constitué de l'embarcation elle-même, équipée de ses dispositifs de propulsion, de gouverne et d'amarrage. Avant chaque manœuvre, le professionnel vérifie le bon fonctionnement du moteur et des équipements de navigation. Il exécute les manœuvres en respectant les règles de sécurité et de navigation portuaire, en tenant compte des conditions météorologiques et des contraintes liées à l'environnement maritime. Lors de ses interventions, il applique rigoureusement les consignes de sécurité pour prévenir les risques liés aux collisions, aux obstacles portuaires et aux conditions de mer. Il utilise des équipements de protection individuelle adaptés (gilet de sauvetage, gants, chaussures de sécurité, casque) afin de garantir sa sécurité et celle des autres.
À l'issue de son intervention, il renseigne l'ordre de réparation afin d'assurer la traçabilité des manœuvres effectuées et d'éventuelles observations.

Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées.
Les vérifications avant la mise en service du bateau motorisé sont effectuées.
Le démarrage et la mise en service du bateau sont réalisés en toute sécurité.
Les manœuvres d'accostage, d'appareillage et d'amarrage sont effectuées et sans endommager les infrastructures ni les autres bateaux.
Les manœuvres sont exécutées de manière fluide et sécurisée.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.
Evaluer les risques et porter les équipements de protection individuelle adaptés.
Prendre en compte si besoin les horaires des marées.
Être en possession des clés et consignes particulières (emplacement du bateau).
S'assurer auprès de la capitainerie ou de son employeur des conditions météo.
Préparer le bateau pour la manœuvre : matériel d'amarrage et de protection du bateau (pare-battages, amarres…), moteur (contrôler le niveau d'eau, d'huile, de carburant, ouvrir la vanne d'eau de refroidissement, fermer le coupe-circuit, ...).
Mettre en route le moteur et s'assurer que son fonctionnement est normal.
Amarrer un bateau.
Réaliser des opérations de matelotage : nœud de chaise, nœud de cabestan, nœud en huit, réaliser un tour mort et deux demi-clés, tourner une chaîne sur une bitte, tourner une amarre sur un taquet, lover un cordage.
Manœuvrer un bateau de plaisance (marche avant, arrière, accostage, appareillage, ...).

Anticiper les situations dangereuses.
Renseigner l’ordre de réparation autre document écrit (bon de sortie magasin).

Organiser ses actions.
Respecter des règles et des procédures.

Travailler et coopérer au sein d'un collectif.
Communiquer avec le client si nécessaire, le personnel du port et alerter le responsable d’atelier en cas d’anomalies ou dysfonctionnements constatés.
Mobiliser un comportement orienté client et posture de service.

Connaissances des risques professionnels inhérents à l’activité et les mesures de prévention.
Connaissance des usages et du règlement de port dans lequel il intervient.
Connaissance des différents types d'amarrage.
Connaissance des nœuds marins.
Connaissance du calcul des marées.
Connaissance des règles de navigation et de sécurité en vigueur.
Connaissance de l'utilisation de l'annuaire des marées.
Connaissance des règles de communication interpersonnelle et des notions de base concernant la communication avec des personnes en situation de handicap.

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir d'un ordre de réparation oral ou écrit, et en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance. Effectuer les vidanges (moteur, transmission), sélectionner et remplacer les composants conformément aux notices constructeurs (filtres, anodes, bougies, liquide de refroidissement). Mettre en route et vérifier le bon fonctionnement des motorisations hors-bord et in-bord, puis accompagner les clients dans la prise en main des motorisations marines, afin de garantir leur bon fonctionnement et la sécurité des utilisateurs.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce sous la responsabilité d'un chef d'atelier dans un environnement maritime, tel qu'un atelier de maintenance, un terre-plein extérieur ou directement à flot. La qualité de l'intervention technique, le relationnel et l'organisation de celle-ci impactent l'image de l'entreprise et doivent pour cela être soignés et respecter les locaux et les biens. Il intervient principalement sur des moteurs hors-bord et in-bord pour assurer leur entretien courant, notamment lors des opérations « d'hivernage et de déshivernage », ainsi que lors des révisions périodiques recommandées par les constructeurs. Le poste de travail est équipé d'outils et de matériels adaptés à la maintenance des moteurs marins (pompe d'aspiration d'huile, clés dynamométriques, outillage électroportatif). Le professionnel sélectionne et remplace les composants conformément aux préconisations des notices constructeurs. Il procède aux vidanges (moteur, transmission), au contrôle des éléments de filtration, du circuit de refroidissement et des anodes. Il met en route et vérifie le bon fonctionnement des motorisations avant de les restituer. Lors de ses interventions, il applique rigoureusement les consignes de sécurité liées aux gaz d'échappement, aux vapeurs de carburant et aux produits chimiques utilisés. Il utilise les équipements de protection individuelle adaptés (gants, lunettes, bouchons d'oreilles, masque, chaussures de sécurité, casque) et veille à la gestion des déchets et consommables usagés selon la réglementation environnementale en vigueur. À l'issue de son intervention, il renseigne l'ordre de réparation afin d'assurer la traçabilité des opérations réalisées.

Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées.
Les consignes de l'ordre de réparation sont appliquées avec précision.
Les vidanges du moteur et de la transmission sont réalisées conformément aux préconisations des constructeurs.
Le choix et le remplacement des composants (filtres, anodes, bougies, liquide de refroidissement) sont effectués en respectant les notices constructrices.
Les contrôles et la mise en route des motorisations hors-bord et in-bord sont réalisés pour garantir leur bon fonctionnement.
L'accompagnement du client à la prise en main de la motorisation marine est assuré.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.
Evaluer les risques et porter les équipements de protection individuelle adaptés.
Réceptionner les bateaux à hiverner ou à entretenir et établir avec le client la fiche de réparation.
Préparer l'outillage, la matière d'œuvre nécessaires et le mode opératoire de l'intervention.
Prendre en compte les facteurs extérieurs (horaires de marée, place au ponton, date prévisionnelle de livraison du bateau).
Vérifier et contrôler le fonctionnement d'une motorisation marine hors-bord et in-bord : mesurer des paramètres moteur.

Réaliser des serrages contrôlés (clé dynamométrique).
Utiliser, exploiter la documentation technique du constructeur pour définir les opérations d'entretien à réaliser.
Choisir des consommables conformes aux prescriptions du constructeur et à la logique d'approvisionnement du chantier.
Vidanger un moteur ou une transmission par gravité ou à l'aide d'une pompe : remplacer le filtre, le ou les joints, l'huile.
Contrôler, vérifier, remplacer le liquide de refroidissement d'un moteur thermique.
Contrôler, vérifier, remplacer des anodes moteurs, de transmission (ligne d'arbre, embase).
Vérifier le fonctionnement et lubrifier les commandes d'un moteur marin.
Rincer à l'eau douce le circuit de refroidissement d'un moteur marin.
Mettre en service un moteur "hors-bord" ou "in-bord".
Hiverner, déshiverner un moteur marin.
Contrôler et assurer la maintenance du parc de batteries.
Réaliser un bon de sortie magasin.
Réaliser un essai en mer avec un client ou lui expliquer les travaux réalisés ou à réaliser si nécessaire.
Trier et évacuer les déchets et consommables usagés en respectant les règles de protection de l'environnement.
Renseigner l'ordre de travail et le carnet d'entretien du bateau.

Organiser ses actions.
Respecter des règles et des procédures.
Mobiliser les environnements numériques.

Travailler et coopérer au sein d'un collectif.
Communiquer avec le client si nécessaire et alerter le responsable d'atelier en cas d'anomalies ou dysfonctionnements constatés.
Mobiliser un comportement orienté client et posture de service.

Connaissances des dangers des produits chimiques mis en œuvre, produits cancérogènes mutagènes et toxiques pour la reproduction, perturbateurs endocriniens, produits allergisants… (FDS, étiquetage, fiche technique, pictogrammes.)
Connaissances des risques professionnels inhérents à l'activité et les mesures de prévention.
Connaissance des règles de tri, de l'organisation locale de gestion des déchets et de la réglementation.
Connaissance de la technologie des moteurs marins in-bord et hors-bord.
Connaissance des transmissions marines (ligne d'arbre, embase de hors-bord, sail drive, Z drive, …
Connaissances de l'installation des moteurs électriques, de leur circuit d'alimentation et du parc de batteries dédiées.
Connaissance de ce qu'est une force, un couple.
Connaissance des documents constructeurs : tableau de maintenance.
Connaissance des différents types de graisses et lubrifiants moteurs.
Connaissance des opérations d'entretien courant des moteurs marins.
Connaissance des conditions de stockage et d'élimination des consommables usagés, règles de protection de l'environnement.
Connaissance des règles de communication interpersonnelle et des notions de base concernant la communication avec des personnes en situation de handicap.

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Conseiller techniquement le client sur l'utilisation, l'entretien et les interventions réalisées sur le bateau

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir des informations issues de l'intervention réalisée, des documents techniques et des échanges avec le client, expliquer de manière claire et adaptée les opérations effectuées sur le bateau. Fournir des conseils techniques personnalisés sur l'entretien, l'utilisation et le suivi des équipements ou installations concernés. Adapter son vocabulaire au niveau de compréhension du client, y compris non spécialiste, et s'assurer que les explications données soient comprises, afin de favoriser une utilisation autonome, fiable et sécurisée du bateau.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur un bateau de plaisance à terre ou à flot le plus souvent à l'extérieur. Le technicien de maintenance travaille seul, sous la responsabilité d'un chef d'atelier qui lui transmet les consignes et auquel il rend compte. Il adapte sa communication pour échanger avec les personnes en situation de handicap ou les personnes allophones.
Il est amené à réaliser des entretiens avec des clients en amont d'une intervention ou lors de la restitution du bateau. Lors de l'échange avec le client, il identifiera ses besoins et ses attentes et lui apportera des conseils d'usage et des recommandations techniques adaptées, notamment pour optimiser l'utilisation de son bateau, de l'accastillage et du gréement, l'installation et l'entretien des équipements de confort à bord.
En fonction de la période, de l'activité et des impératifs de livraison, il travaille généralement en semaine mais peut être amené à travailler le weekend en horaires fixes ou variables.

Critères de performance

Les besoins du client sont identifiés de manière claire et pertinente à partir des échanges.
Les conseils techniques sont adaptés à la situation, au type de bateau et à l'usage prévu.
Le vocabulaire utilisé est compréhensible, y compris pour un client non spécialiste.
Le client confirme avoir compris les explications données.
L'échange se déroule dans un cadre professionnel et structuré.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Analyser et prendre en compte l'environnement de l'installation d'un nouvel équipement.
Expliquer simplement le fonctionnement du nouvel équipement.
Réaliser un essai en mer avec un client.
Montrer au client comment prendre en main son bateau ou un équipement.
Prendre connaissance des demandes des clients et consulter le cas échéant la documentation technique spécifique du bateau.
Lire et interpréter des documents techniques liés aux interventions (plans, schémas, notices, fiches d'intervention).
Identifier les équipements concernés par l'intervention (accastillage, gréement, équipements de confort, systèmes à bord).
Expliquer le fonctionnement d'un équipement ou d'un système embarqué.
Décrire les opérations de maintenance réalisées ou à prévoir.
Proposer des conseils de vérification, d'entretien courant ou de bonnes pratiques à l'usage.
Utiliser des supports d'aide à la communication client (notices, schémas, photos, tutoriels, fiches d'entretien).
Adapter son discours pour vulgariser une information technique selon le niveau du client.

Organiser ses actions.
Respecter des règles et des procédures.
Mobiliser les environnements numériques.

Adapter sa communication pour échanger avec des personnes en situation de handicap ou des personnes allophones.
Communiquer oralement.
Communiquer par écrit.
Travailler et coopérer au sein d'un collectif.
Alerter le responsable si nécessaire.

Connaissance des différents types de voiliers.
Connaissance du vocabulaire nautique sur le gréement, l'accastillage et les hublots et panneaux (désignation et fonction en français et en anglais).
Connaissance des seuils d'acceptation ou de refus d'un équipement suivant son état.
Connaissance technique des systèmes navigation utilisés sur les bateaux de plaisance.
Connaissance technique des accessoires utilisables sur des bateaux de plaisance.
Connaissance d'outils de résolution de problèmes de type brainstorming, QQOQCP.
Connaissance d'outils simples de prise de décision : tableaux critères, avantages, inconvénients, pondération.
Connaissance des coûts et standards de temps de réalisation d'actions.
Connaissance de la structure d'une procédure d'évaluation.
Connaissance de la syntaxe des phrases.
Connaissance de la terminologie technique.
Connaissance de la structure d'un exposé et d'un compte-rendu.
Connaissance élémentaire d'outils et techniques de communication.
Connaissance des principales organisations d'une entreprise.
Connaissance de la démarche éco-responsable en entreprise.
Connaissances des dangers des produits chimiques mis en œuvre, produits cancérogènes mutagènes et toxiques pour la reproduction, perturbateurs endocriniens, produits allergisants… (FDS, étiquetage, fiche technique, pictogrammes.).
Connaissance des règles de communication interpersonnelle et des notions de base concernant la communication avec des personnes en situation de handicap.
Connaissance des principaux équipements de confort, d'accastillage et de gréement embarqués sur les bateaux de plaisance.
Connaissance du fonctionnement général des systèmes à bord et des règles de sécurité associées.
Connaissance des opérations de maintenance courantes et de leur justification technique.
Connaissance des méthodes pour adapter un discours technique à un client non spécialiste.
Connaissance des outils et documents permettant de restituer une intervention (fiche d'intervention, notice, devis, etc.).
Connaissance des principes d'une communication professionnelle claire et structure dans un cadre client.
Connaissance des enjeux liés à l'usage, à l'entretien préventif et à la bonne compréhension des équipements par l'utilisateur.

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Assurer la maintenance des coques et des ponts des bateaux de plaisance de structure verre/polyester

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un ordre de réparation oral ou écrit, et en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, assurer la maintenance des coques et des ponts des bateaux de plaisance en structure verre/polyester. Délimiter et protéger l'aire de travail ; identifier et réparer les chocs, les rayures, les éclats, les délaminages, les déchirures et les dépolissages sur la coque, le pont et les renforts structurels. Remettre en état les appendices (masticage ou stratification), redonner un aspect esthétique par des opérations de lustrage afin de rendre au bateau son intégrité.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel travaille généralement seul sur un bateau, en atelier, sur parc ou sur un bateau à l'eau. Il travaille sous la responsabilité d'un chef d'atelier qui lui transmet les consignes et auquel il rend compte. Il adapte sa communication pour échanger avec les personnes en situation de handicap ou les personnes allophones. La qualité de l'intervention technique, le relationnel et l'organisation de celle-ci impactent l'image de l'entreprise et doivent pour cela être soignés et respecter les locaux et les biens. Il utilise des outils de stratifieur tels que des pinceaux, des pistolets à gelcoat, des rouleaux imprégnateurs, des rouleaux débulleurs, des paires de ciseaux et des cutters. Ses interventions sont généralement consécutives à des collisions, des accidents mais peuvent être simplement dues au vieillissement naturel des structures. Il adapte ses interventions et son comportement aux exigences de sécurité, d'hygiène, de qualité et de transition écologique inhérentes au site, aux produits et aux procédés, pour lui-même, les autres personnes et les biens. Le professionnel est exposé aux vapeurs de résines, il utilise des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés tels qu'un masque à cartouche, des chaussures de sécurité, des lunettes de protection, et des gants. Il prévient les risques de chutes lors des travaux en hauteur, par la mise en place et l'utilisation d'un échafaudage et d'une échelle assurée.

Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées.
Les consignes de l'ordre de réparation sont appliquées.
La zone de travail est délimitée et protégée.
Les réparations à effectuer sont identifiées sur la coque et le pont du bateau.
Les réparations respectent les échantillonnages d'origine, la stratification ne présente aucun défaut sur les deux faces et l'aspect final s'accorde avec l'aspect du bateau
Les opérations de lustrage sont réalisées de manière à obtenir une finition esthétique, restituant l'apparence originale du bateau.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.
Evaluer les risques et porter les équipements de protection individuelle adaptés.
Réaliser des calculs professionnels de type « matériaux composites » tels que le calcul du poids et de l'épaisseur de gelcoat, le calcul du poids et de l'épaisseur de renfort, en fonction d'un taux de verre, et le calcul du poids d'une pièce.
Réaliser des tests de réactivité de résine polyester.
Identifier les différents procédés de fabrication de pièces en matériaux composites.
Identifier les fibres utilisées en construction nautique telles que le verre, le carbone, l'aramide, le lin et le chanvre.
Après l'état des lieux, formaliser le mode opératoire d'intervention.

Préparer les matériaux, les consommables, les outils, les outillages et les équipements de sécurité indispensables pour réaliser une réparation.
Décrire qualitativement et quantitativement un défaut.
Mettre en place des renforts tissés ou non en les imprégnant manuellement.
Ebuller un renfort tissé ou non, imprégné de résine.
Réparer l'état de surface d'une pièce en matériaux composites.
Réparer une structure monolithique par l'intérieur et par l'extérieur.
Réparer par empreinte une structure sandwich.
Utiliser les différentes familles de résines et de renforts en fonction du type de réparation.
Utiliser les outillages électroportatifs courants dans la profession.
Repérer, protéger ou déposer tout élément susceptible d'être endommagé lors de la réparation.
Nettoyer ses outils et organiser son poste de travail.
Prévoir d'autres activités pendant les phases de polymérisation.
Trier et évacuer les déchets et consommables usagés en respectant les règles de protection de l'environnement.
Renseigner l'ordre de travail et le carnet d'entretien du bateau.
Évaluer la faisabilité d'une réparation en fonction de l'état du support (structurel ou non, accessibilité, etc.)
Réaliser un gabarit ou un moule simplifié pour une réparation par empreinte.
Réaliser une finition colorée homogène sur une surface partiellement restaurée.
Adapter les techniques en fonction des conditions climatiques (température, humidité).
Contrôler la qualité de la réparation par auto-inspection (visuelle, sonore, test d'adhérence).
Choisir des alternatives techniques ou écologiques en fonction des contraintes du chantier (transition écologique, matériaux biosourcés).

Organiser ses actions.
Respecter des règles et des procédures.
Mobiliser les environnements numériques.

Travailler et coopérer au sein d'un collectif.
Communiquer, rendre compte et alerter le responsable d'atelier en cas d'anomalies ou dysfonctionnements constatés.
Mobiliser un comportement orienté client et posture de service.

Connaissances des dangers des produits chimiques mis en œuvre, produits cancérogènes mutagènes et toxiques pour la reproduction, perturbateurs endocriniens, produits allergisants… (FDS, étiquetage, fiche technique, pictogrammes).
Connaissances des risques professionnels inhérents à l'activité et les mesures de prévention.
Connaissance des règles de tri, de l'organisation locale de gestion des déchets et de la réglementation.
Connaissance des méthodes de valorisation des matériaux composites.
Connaissance des différents procédés de fabrication de pièces en matériaux composites et de leurs principales caractéristiques.
Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement dans un atelier de matériaux composites.
Connaissance des propriétés, de la préparation, des règles d'application et de sécurité des différents gelcoats (polyester, vinylester et époxy).
Connaissance des différents produits modifiant les caractéristiques des résines polyester, tels que les catalyseurs, les accélérateurs, les charges, l'acétone et le styrène.
Connaissance des propriétés, de la préparation, des règles d'application et de sécurité des différents renforts mats et tissus.
Connaissance des principes de la mise en œuvre de pièces réalisées en infusion monolithique et sandwich.
Connaissance des propriétés, de la préparation, des règles d'application et de sécurité des différentes résines polyester, vinylester, époxy et bio.
Connaissance des techniques d'application du gelcoat au pinceau, au pistolet et des méthodes pour réaliser les retouches.
Connaissance des calculs utilisés pour les matériaux composites, en volumique et en pondéral.
Connaissance des risques professionnels sur la santé, liés à l'utilisation des différents produits.
Connaissance des résines et des tissus utilisés en construction et en réparation.
Connaissance de la compatibilité des différents produits entre eux.
Connaissance sur la mise en œuvre des résines et des gelcoats.
Connaissance des principales avaries rencontrées sur des bateaux en matériaux composites.

Connaissance des différentes techniques de réparation par l'intérieur et par l'extérieur.
Connaissance des limites techniques d'une réparation sur une structure vieillissante ou fragilisée.
Connaissance des différences entre réparations d'urgence et réparations durables.
Connaissance des températures, temps de gélification et polymérisation selon les résines utilisées.
Connaissance des techniques de réparation sur gelcoat teinté dans la masse ou gelcoat peint.
Connaissance des effets des UV, de l'eau salée et du vieillissement sur les composites marins.
Connaissances de la mise en œuvre des colles utilisées pour la réparation des boudins de semi-rigide (Néoprène, Hypalon, PVC).
Connaissance des règles de communication interpersonnelle et des notions de base concernant la communication avec des personnes en situation de handicap.

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Réaliser les opérations de maintenance des éléments en bois, non structurels, des bateaux de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un ordre de réparation oral ou écrit, et en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, réaliser les opérations de maintenance des éléments en bois, non structurels, des bateaux de plaisance, protéger son espace de travail, procéder aux relevés de côtes, rénover, remplacer ou fabriquer des éléments d'aménagement en bois ou panneaux dérivés du bois afin qu'ils soient en mesure de satisfaire leur fonction et de s'intégrer harmonieusement avec les aménagements existants.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le technicien de maintenance en marine de plaisance travaille généralement seul, sous la responsabilité d'un chef d'atelier qui lui transmet les consignes et auquel il rend compte. Cette compétence s'exerce pour partie dans le bateau à rénover et pour partie dans l'atelier de menuiserie. La qualité de l'intervention technique, le relationnel et l'organisation de celle-ci impactent l'image de l'entreprise et doivent pour cela être soignés et respecter les locaux et les biens. Ces interventions sont généralement consécutives à des chocs sur les aménagements mais peuvent être dues au vieillissement naturel. Il utilise des machines et des outils potentiellement dangereux : des machines à bois fixes telles que des raboteuses, des dégauchisseuses, des toupies, des scies à ruban, des scies à format et des scies circulaires à coupe d'onglet. Il utilise également de l'outillage électroportatif : défonceuse, scie sauteuse, ponceuse à bandes. Il adapte ses interventions et son comportement aux exigences de sécurité, d'hygiène, de qualité et de transition écologique inhérentes au site, aux produits et aux procédés, pour lui-même, les autres personnes et les biens. Le professionnel est exposé aux poussières et aux vapeurs de produits d'application tels que les peintures et les vernis, il utilise des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés tels qu'un masque à cartouche, des chaussures de sécurité, des lunettes de protection, des bouchons d'oreilles, et des gants.

Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées.
La zone de travail est protégée pour éviter tout dommage aux parties non concernées du bateau.
Les mesures prises sont exactes, garantissant une adaptation parfaite des éléments fabriqués ou rénovés.
Les éléments en bois ou en panneaux dérivés sont rénovés, remplacés ou fabriqués conformément aux spécifications.
Les matériaux et outils employés sont adaptés aux travaux à réaliser, conformément aux recommandations des fabricants et aux normes en vigueur.
Les surfaces traitées présentent une finition propre, sans défauts, correspondant aux standards de qualité requis.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement en ce qui concerne particulièrement le stockage, l'utilisation et l'élimination des peintures, des vernis et des colles.
Evaluer les risques et porter les équipements de protection individuelle adaptés.
Après l'état des lieux, formaliser le mode opératoire d'intervention.
Approvisionner et préparer toute la matière d'œuvre nécessaire.
Calculer des linéaires, des surfaces et des volumes.
Calculer des proportions en volume et en pondéral.
Utiliser l'outillage manuel du menuisier en construction nautique.
Identifier les différentes essences de bois et des panneaux dérivés du bois.

Mesurer à l’aide d’un mètre, d'un réglet et d'un pied à coulisse.
Utiliser les machines à bois fixes telles qu'une raboteuse, une dégauchisseuse, une toupie, une scie à ruban, une scie à format et une scie circulaire à coupe d’onglet.
Utiliser l'outillage électroportatif.
Identifier et déposer les éléments à rénover ou à remplacer.
Démonter les éléments de quincaillerie.
Relever les cotes des éléments à remplacer.
Réaliser un croquis coté des éléments à remplacer.
Adapter les assemblages au type de contrainte mécanique (structurelle ou non).
Effectuer des essais d’ajustement à blanc avant montage définitif.
Utiliser des techniques d’assemblage mixtes (vis + collage, clou + colle).
Vérifier la planéité et l’équerrage avant scellement ou fixation.
Assurer l’étanchéité des assemblages.
Réaliser une retouche locale en finition sans démarcation visible.
Contrôler la bonne intégration visuelle avec les aménagements existants (colorimétrie, texture, alignement).
Choisir un matériau de remplacement, adapté en résistance et en aspect.
Enlever les anciens revêtements.
Reboucher les trous et poncer.
Appliquer un produit de protection tel qu'une peinture, un vernis ou une laque.
Egrener des supports en cours de peinture ou de vernissage.
Fabriquer des pièces en bois et en panneaux dérivés du bois.
Préparer des produits tels que les colles, les résines, les vernis et les peintures, par mesure volumétrique, par pesage et mélange de composants.
Poser, ajuster et sceller les éléments de remplacement.
Contrôler la conformité et l'aspect de la finition des peintures, des laques et des vernis.
Maintenir en état de propreté et d’utilisation le parc machines collectif.
Trier et évacuer les déchets et consommables usagés en respectant les règles de protection de l'environnement.
Renseigner l'ordre de travail et le carnet d'entretien du bateau.

Organiser ses actions.
Respecter des règles et des procédures.
Mobiliser les environnements numériques.

Travailler et coopérer au sein d'un collectif.
Communiquer, rendre compte et alerter le responsable d’atelier en cas d’anomalies ou dysfonctionnements constatés.
Mobiliser un comportement orienté client et posture de service.

Connaissances des dangers des produits chimiques mis en œuvre, produits cancérogènes mutagènes et toxiques pour la reproduction, perturbateurs endocriniens, produits allergisants… (FDS, étiquetage, fiche technique, pictogrammes.).
Connaissances des risques professionnels inhérents à l’activité et les mesures de prévention.
Connaissance des règles de tri, de l’organisation locale de gestion des déchets et de la réglementation.
Connaissance des règles d’hygiène, de sécurité et de protection de l’environnement en vigueur dans un atelier de menuiserie.
Connaissance des essences de bois et des panneaux dérivés du bois, utilisés en construction nautique.
Connaissance des règles d’utilisation des machines à bois fixes et de l'outillage électroportatif.
Connaissance des modes de calcul des linéaires, des surfaces et des volumes.
Connaissance des modes de calcul des proportions, en volume et en pondéral.
Connaissance des assemblages courants en construction nautique.
Connaissance des éléments d’assemblage et de quincaillerie.
Connaissance des colles, des résines et des procédés de collage.
Connaissance des caractéristiques, du domaine d'emploi et des spécificités des vernis, des peintures et des laques et de leurs différentes techniques d’application.
Connaissance des caractéristiques, du domaine d'emploi et des spécificités des abrasifs d'égrenage.
Connaissance des caractéristiques et de la technologie des différents matériels d'application des peintures et des vernis.
Connaissance de la réglementation du stockage, de l'élimination des déchets et des conditions d’utilisation des peintures, des vernis et des solvants.

Connaissance des produits toxiques tels que les colles, les vernis, les peintures et les résines, de leurs risques pour les personnes et l'environnement et des moyens et des procédés de protection.
Connaissance des causes et des remèdes des principaux défauts de finition.
Connaissance des différents procédés de prise de côtes.
Connaissance des différents procédés de dépose et de démontage des aménagements.
Connaissance des différents procédés de rénovation des pièces en bois et en panneaux dérivés du bois.
Connaissance des techniques de réparation ou rénovation partielle pour limiter les déposes complètes.
Connaissance des défauts esthétiques les plus courants (coulures, surcharges, traces de ponçage).
Connaissance des critères de qualité en finition dans le secteur nautique (aspect, raccord, durabilité).
Connaissance de la réglementation en matière d'exposition aux poussières de bois (risques respiratoires, captation, aspiration).
Connaissance des règles de communication interpersonnelle et des notions de base concernant la communication avec des personnes en situation de handicap.

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Assurer la maintenance des équipements de confort des bateaux de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un ordre de réparation oral ou écrit, et en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, assurer la maintenance des équipements de confort des bateaux de plaisance. Vérifier le fonctionnement, installer, remplacer ou réparer des équipements ou des circuits de confort tels que de l'eau sous pression, des pompes de cale, de l'éclairage, des guindeaux afin de rendre les équipements opérationnels.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce seul sous la responsabilité d'un chef d'atelier qui lui transmet les consignes et auquel il rend compte.
Cette compétence s'exerce généralement dans un bateau de plaisance à flot ou à terre.
La qualité de l'intervention technique, le relationnel et l'organisation de celle-ci impactent l'image de l'entreprise et doivent pour cela être soignés et respecter les locaux et les biens.
Elle peut cependant, nécessiter de démonter des composants et de les réparer dans l'atelier. Le professionnel exploite les documents du bateau et les notices techniques des équipements. Il utilise des produits d'étanchéité, des mastics, des colles et de l'outillage : visseuses-deviseuses, outils multifonctions, meuleuse d'angles, meuleuse droite. Il adapte ses interventions et son comportement aux exigences de sécurité, d'hygiène, de qualité et de transition écologique inhérentes au site, aux produits et aux procédés, pour lui-même, les autres personnes et les biens. Dans ce cadre, il utilise des équipements de protection individuelle (EPI) tels que des chaussures de sécurité, des lunettes de protection, des bouchons d'oreilles, un masque à cartouche et des gants.

Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées.
Les consignes de l'ordre de réparation sont appliquées.
Les dysfonctionnements des équipements de confort sont identifiés.
L'installation, le remplacement ou la réparation des équipements sont réalisés conformément aux préconisations des fabricants
Les équipements et circuits installés sont testés et fonctionnels après intervention.
L'étanchéité des raccordements est vérifiée et le reste du bateau n'est pas endommagé.
Les outils et équipements utilisés sont adaptés aux travaux réalisés.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.
Evaluer les risques et porter les équipements de protection individuelle adaptés.
Identifier, repérer physiquement les différents circuits électriques du bord.
Installer un circuit direct 12V de type éclairage, feux de navigation.
Installer un circuit avec relais 12V de type guindeau, propulseur d'étrave.
Réaliser des mesures de courant et de tension sur un bateau de plaisance sur des circuits 12V.
Réaliser le schéma d'un circuit simple à l'aide de relevé et mesures.
Calculer une section de câble.
Faire le bilan électrique d'un bateau de plaisance.
Installer des équipements de gestion de l'énergie électrique : coupleurs, alternateurs, parcs à batteries.
Installer un circuit en 220V avec chargeur de quai.
Dépanner un circuit électrique 12V : identification des défauts et réparation.
Exploiter un schéma de circuit d'eau potable.
Exploiter les schémas et les plans d'implantation des éléments du bateau.

Identifier, repérer physiquement les différents circuits et passages à bord.
Suivre les modes opératoires d'installation des équipements et les recommandations des constructeurs.
Installer un système hydraulique manuel (direction), un système électrohydraulique (flaps, relevage, passerelle).
Exploiter une notice d'équipement.
Réaliser un diagnostic sur un circuit défectueux.
Lire et exploiter des indications sur des cadrans ou voyants.
Changer des composants d'un équipement : démonter avec méthode, nettoyer, changer les pièces, remonter et tester.
Utiliser de l'outillage spécifique : presse, extracteur, ...
Relever le schéma d'un circuit et repérer les différents conducteurs avant d'intervenir.
Appliquer les règles de fixation et de passage des câbles à bord (zones humides, perçage, protection).
Réaliser une étanchéité électrique ou hydraulique par sertissage, collage, ou manchon thermorétractable.
Programmer ou paramétrer un équipement électronique de bord.
Vérifier la conformité d'un branchement ou d'un montage par rapport aux normes constructeur ou à la réglementation.
Installer ou remplacer un tableau de commande ou un écran de contrôle (batterie, pompe, navigation).
Utiliser un testeur de continuité ou de fuite pour contrôler l'isolation d'un circuitDémonter en repérant les différentes pièces ainsi que leur sens de manière à faciliter le remontage.
Repérer les contraintes de l'installation (renforts supplémentaires, ouverture d'un contre-moulage, installation d'une trappe, ...).
Prévoir les outils, outillages, instruments de mesures nécessaires à l'intervention.
Contacter un fournisseur pour prendre des renseignements techniques.
Trier et évacuer les déchets et consommables usagés en respectant les règles de protection de l'environnement.
Renseigner l'ordre de travail et le carnet d'entretien du bateau.

Organiser ses actions.
Respecter des règles et des procédures.
Mobiliser les environnements numériques.

Travailler et coopérer au sein d'un collectif.
Communiquer avec le client si nécessaire et alerter le responsable d'atelier en cas d'anomalies ou dysfonctionnements constatés.
Mobiliser un comportement orienté client et posture de service.

Connaissances des dangers des produits chimiques mis en œuvre, produits cancérogènes mutagènes et toxiques pour la reproduction, perturbateurs endocriniens, produits allergisants… (FDS, étiquetage, fiche technique, pictogrammes.)
Connaissances des risques professionnels inhérents à l'activité et les mesures de prévention.
Connaissance des règles de tri, de l'organisation locale de gestion des déchets et de la réglementation.
Connaissance des bases de l'électricité : circuit électrique, tension, courant, résistance, lois d'Ohm, protection des circuits et des personnes.
Connaissances sur les appareils de gestion, production, répartition de l'énergie : tableaux électriques, chargeurs de batteries, batteries, éoliennes, hydro générateurs, groupes électrogènes, répartiteurs.
Connaissance des circuits alternatif 220 V : danger du courant électrique, protection, règles de câblage des circuits, convertisseurs 12V/220V.
Connaissance sur les appareils récents de gestion, de production, de répartition de l'énergie.
Connaissance des appareils de mesures électriques : multimètre, ampèremètre, voltmètre, wattmètre (description et utilisation).
Connaissance des différents circuits électriques : direct, avec relais.
Connaissance des moteurs électriques et leurs circuits : fonctionnement et maintenance.
Connaissance des normes IP (étanchéité) et leur application à bord d'un bateau.
Connaissance des principes de tension, chute de tension et de longueur de câbles selon l'équipement.
Connaissance des conditions particulières de pose (zones humides, milieux salins, vibrations).
Connaissance des systèmes domotiques ou électroniques embarqués récents (écrans multifonction, systèmes de gestion à distance).
Connaissance des règles d'installation de circuits dans un contre-moulage ou à travers une cloison.
Connaissance des protocoles de test post-intervention (test pression, test fuite, test isolement).

Connaissance des différents équipements et circuits de confort à bord : éclairage, feux de navigation, pompe de cale, guindeau, propulseur d'étrave, circuit d'eau potable, d'eau usée (WC, cuve à eaux noires), circuit de gaz, groupe froid, circuit hydrauliques (passerelle, bossoirs), ...
Connaissance des règles d'utilisation, de stockage et d'élimination des produits qui peuvent se révéler dangereux ou toxiques.
Connaissance de la réglementation en vigueur.
Connaissance des pompes : technologie et maintenance.
Connaissance des règles de communication interpersonnelle et des notions de base concernant la communication avec des personnes en situation de handicap.

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 9

Assurer des opérations d'usinage et d'ajustage d'éléments de structure en marine de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir d'un ordre de réparation oral ou écrit, et en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, assurer des opérations d'usinage et d'ajustage pour fabriquer, réparer, adapter ou assembler des pièces métalliques ou en matériaux composites. Utiliser des outils manuels, des outillages électroportatifs ou des machines adaptées pour réaliser des composants spécifiques tels que des cales, des pattes de fixation ou des renforts en inox, aluminium ou acier, afin d'assurer la fonctionnalité et la sécurité des structures des bateaux de plaisance.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le technicien de maintenance en marine de plaisance exerce cette compétence seul sous la responsabilité d'un chef d'atelier qui lui transmet les consignes et auquel il rend compte. Il utilise des outils, outillages et machines spécifiques aux opérations d'usinage manuel : scie à métaux, limes, abrasifs, ponceuse. Il adapte ses interventions et son comportement aux exigences de sécurité, d'hygiène, de qualité et de transition écologique inhérentes au site, aux produits et aux procédés, pour lui-même, les autres personnes et les biens. Le mécanicien est exposé aux poussières et fumées, il utilise des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés tels qu'un masque à cartouche, des chaussures de sécurité, des lunettes de protection, des bouchons d'oreilles, et des gants. A la fin de son intervention, il nettoie et range son poste de travail et renseigne l'ordre de réparation.

Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées.
Les consignes de l'ordre de réparation sont appliquées.
Les opérations d'usinage et d'ajustage sont réalisées conformément aux adaptations spécifiques demandées.
Les pièces métalliques ou en matériaux composites sont fabriquées, réparées, adaptées ou assemblées avec précision.
Les outils, outillages électroportatifs et machines utilisés sont adaptés aux travaux à réaliser.
Les ajustements et assemblages réalisés garantissent un montage précis et fonctionnel.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.
Evaluer les risques et porter les équipements de protection individuelle adaptés.
Identifier la matière d'une pièce.
Réaliser le schéma ou plan d'une pièce en vue de sa fabrication.
Réaliser un mode opératoire de fabrication d'une pièce de type équerre ou support.
Préparer la matière d'œuvre et les outils, outillages, machines nécessaires et vérifier leur disponibilité.
Réaliser des opérations simples de traçage, sciage, pliage, limage, pointage, perçage taraudage, filetage et meulage en respectant les règles de sécurité.
Réaliser des mesures dimensionnelles et géométriques (réglet, pied à coulisse, équerre).
Contrôler la fonctionnalité de la pièce réalisée et la retoucher si nécessaire.
Mettre en service un chalumeau oxyacéthylénique : chauffer pour dégripper ou cintrer.
Ranger et nettoyer le poste de travail.
Trier et évacuer les déchets et consommables usagés en respectant les règles de protection de l'environnement.
Renseigner l'ordre de réparation.

Organiser ses actions.
Respecter des règles et des procédures.
Mobiliser les environnements numériques.

Travailler et coopérer au sein d'un collectif.
Communiquer avec le client si nécessaire et alerter le responsable d'atelier en cas d'anomalies ou dysfonctionnements constatés.
Mobiliser un comportement orienté client et posture de service.

Connaissances des dangers des produits chimiques mis en œuvre, produits cancérogènes mutagènes et toxiques pour la reproduction, perturbateurs endocriniens, produits allergisants… (FDS, étiquetage, fiche technique, pictogrammes). Connaissances des risques professionnels inhérents à l'activité et les mesures de prévention.
Connaissance des règles de tri, de l'organisation locale de gestion des déchets et de la réglementation.
Connaissance en normalisation industrielle : lecture du plan de définition, vocabulaire.
Connaissance en métrologie et contrôle : dimensionnel, géométrique, état de surface.
Connaissance en mesurage : fonction, utilisation d'instruments de mesure (réglet, pied à coulisse, trusquin, équerre).
Connaissance de base en usinage à main : traçage, sciage, limage, pointage, perçage, taraudage, filetage, meulage : description et fonction des outils et machines, calculs de vitesses de rotation, règles de sécurité.
Connaissances spécifiques pour l'ablocage et l'usinage de pièces minces : métalliques, composites.
Connaissance des principaux matériaux utilisés dans le nautisme : propriétés, utilisation, usinabilité.
Notion de débit de matériaux.
Connaissance des règles de communication interpersonnelle et des notions de base concernant la communication avec des personnes en situation de handicap.

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 10

Assurer la maintenance de l'accastillage et du gréement des bateaux de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un ordre de réparation oral ou écrit, et en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, assurer la maintenance de l'accastillage et du gréement des bateaux de plaisance. Utiliser des check-lists établies pour contrôler l'état et le fonctionnement de l'accastillage et du gréement. Remplacer ou réparer les éléments présentant un dysfonctionnement. Installer et régler de nouveaux éléments d'accastillage ou de gréement. Fabriquer ou adapter des platines, contre-plaques, supports, modifier la structure du support pour assurer une fixation solide (passer par exemple d'une portion de pont sandwich en monolithique) afin de rendre au bateau sa pleine navigabilité.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur un bateau de plaisance à terre ou à flot le plus souvent à l'extérieur. L'agent de maintenance travaille seul ou en équipe, sous la responsabilité d'un chef d'atelier qui lui transmet les consignes et auquel il rend compte. Il peut être amené à assister les agents de ports ou les conducteurs de grues ou autres engins pour les interventions sur le gréement. Lors de ses interventions il utilise de l'outillage adapté : pinces à rivets aveugles, pinces à écrous noyés, sertisseuse à haubans…Il adapte ses interventions et son comportement aux exigences de sécurité, d'hygiène, de qualité et de transition écologique inhérentes au site, aux produits et aux procédés, pour lui-même, les autres personnes et les biens. Dans ce cadre, il utilise des équipements de protection individuelle (EPI) tels que des chaussures de sécurité, des lunettes de protection, des bouchons d'oreilles, un masque à cartouche et des gants.

Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées.
Les consignes de l'ordre de réparation sont appliquées.
Les équipements d'accastillage et de gréement sont installés ou raccordés conformément aux recommandations des fournisseurs.
Les équipements installés sont testés et fonctionnels après intervention.
L'étanchéité des raccordements est vérifiée et le reste du bateau n'est pas endommagé.
Les outils et équipements utilisés sont adaptés aux travaux réalisés.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.
Evaluer les risques et porter les équipements de protection individuelle adaptés.
Organiser ses interventions, préparer l'outillage et la matière d'œuvre nécessaires.
Utiliser une check-list.
Vérifier les espars ainsi que les gréements dormants et courants : relever des anomalies courantes sur les espars (corrosion, fissures), sur le gréement dormant (câble effiloché, dé toronné) et sur le gréement courant (drisse endommagée, écoutes usées).
Identifier les tensions et contraintes sur un gréement et leurs conséquences sur la structure du bateau.
Effectuer une tension de gréement à l'aide d'un tensiomètre (de plus en plus utilisé sur les voiliers récents).
Réaliser une réparation temporaire d'un hauban ou d'un élément d'accastillage en navigation ou au port.
Utiliser des protections adaptées contre l'électrolyse (isolateurs, graisses, jonctions).
Adapter un montage ou une réparation selon le type de mât (inox, carbone, aluminium).
Utiliser des logiciels ou applications de réglage de mât ou d'inspection numérique (si chantier équipé).
Vérifier l'état et le fonctionnement des composants d'accastillage : winches, taquets, poulies, …
Vérifier l'armement de sécurité.

Vérifier l’état et le fonctionnement des hublots, panneaux de pont, aérateurs (trace d’infiltration d’eau).
Diagnostiquer et repérer des entrées ou fuites d’eau.
Mater le voilier, prérégler le gréement.
Démâter le voilier.
Stocker les espars et leurs gréements.
Vérifier avant matage ou avant stockage l’état d’un gréement.
Exploiter un plan de pièce d'accastillage.
Exploiter une notice d'installation.
Monter un élément d'accastillage en respectant les indications fournisseur.
Modifier une structure composite pour assurer la solidité de la fixation d'un élément d'accastillage.
Organiser et ranger le gréement courant (matelotage et lover un bout).
Sangler un mât.
Vérifier les ancrages du gréement.
Mettre en place le gréement courant.
Gréer un palan.
Prérégler un mât.
Préparer le gréement avant mâtage.
Lors du démâtage, repérer la position des éléments réglables (ridoirs, …) afin de faciliter le remâtage.
Délimiter et protéger l’aire de travail pour ne pas dégrader le reste du bateau.
Trier et évacuer les déchets et consommables usagés en respectant les règles de protection de l'environnement.
Renseigner l'ordre de réparation.

Organiser ses actions.
Respecter des règles et des procédures.
Mobiliser les environnements numériques.

Travailler et coopérer au sein d'un collectif.
Communiquer avec le client si nécessaire et alerter le responsable d’atelier en cas d’anomalies ou dysfonctionnements constatés.
Mobiliser un comportement orienté client et posture de service.

Connaissances des dangers des produits chimiques mis en œuvre, produits cancérogènes mutagènes et toxiques pour la reproduction, perturbateurs endocriniens, produits allergisants… (FDS, étiquetage, fiche technique, pictogrammes.)
Connaissances des risques professionnels inhérents à l’activité et les mesures de prévention.
Connaissance des règles de tri, de l’organisation locale de gestion des déchets et de la réglementation.
Connaissance des différents types de voiliers.
Connaissance du vocabulaire nautique sur le gréement, l’accastillage et les hublots et panneaux (désignation et fonction en français et en anglais).
Connaissance des seuils d'acceptation ou de refus d'un équipement suivant son état.
Connaissance des procédures de démontage, de remontage et de réglage du gréement et de l’accastillage.
Connaissance des règles de stockage et d'entreposage des gréements.
Connaissance du gréement courant : les différents types de cordages, les différentes terminaisons, nœuds, épissures.
Connaissance du gréement dormant : les différents types de haubans et terminaisons.
Connaissance des ancrages du gréement.
Connaissance du réglage dynamique du mât (pré-cintrage, tension latérale et longitudinale, position du pied de mât).
Connaissance des tolérances admissibles sur la tension des haubans et bas-haubans.
Connaissance des effets mécaniques d’un mauvais réglage de gréement (torsion, allongement, perte de performance).
Connaissance des règles de contrôle des platines et contreplaques selon les contraintes exercées.
Connaissance de la compatibilité entre types de métaux et types de ponts (monolithique vs sandwich).
Connaissance de procédures de prévention des infiltrations sur les points de fixation (pénétration sandwich, mousse absorbante, etc.).
Connaissance de la réglementation en matière d'équipements de sécurité.
Connaissance des rapports de puissance des winchs.
Connaissance des familles de produits d’étanchéité et les modes opératoires de mise en œuvre.
Connaissance des règles d’installation sur les structures sandwich.

Connaissance des différents métaux utilisés pour les pièces d'accastillage.
Connaissance des différents moyens de fixation : vissage, rivetage, ...
Connaissance des phénomènes de corrosion et d'effet galvanique en fonction des matériaux.
Connaissance des règles de communication interpersonnelle et des notions de base concernant la communication avec des personnes en situation de handicap.

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Communiquer

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le technicien de maintenance en marine de de plaisance, lors de l'exercice de son emploi est capable d'écouter, et de s'exprimer de manière claire et explicite sur les aspects techniques des travaux qu'il réalise. Il sait faire de même sur ses rapports d'intervention écrit. Il est en contact éventuel avec d'autres intervenants avec qui il doit communiquer pour recueillir des informations ou se coordonner. En amont ou à l'issue de son intervention, il est amené à s'entretenir avec le client pour l'informer et le conseiller sur fonctionnement de son bateau de plaisance et de ses équipements, ou lui rendre compte de son intervention.

Critères de performance

Se présenter, se faire comprendre dans une conversation simple.
Décrire oralement et simplement une situation professionnelle.
Écouter, poser des questions, reformuler pour s'informer.
Transcrire de façon simple et compréhensible son intervention par écrit.
Transmettre oralement et par écrit des consignes de travail.

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le technicien de maintenance prend en compte l'activité des autres membres du groupe et l'impact de ses propres actions sur l'activité des autres. Selon les tâches à réaliser, il peut être amené à se coordonner dans la répartition et l'exécution des tâches pour atteindre un même objectif. Il collabore avec ses collègues, agents de quai ou de port.

Critères de performance

Le technicien de maintenance s'intègre au groupe en adoptant ses codes et ses règles, il connaît son rôle et réalise sa part de travail
Il contribue au travail collectif en apportant des informations et en faisant des propositions
Il réfléchit, produit ensemble et se coordonne avec différents acteurs internes ou externes à son entreprise.

Organiser ses actions

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le technicien de maintenance prépare, priorise, planifie, anticipe ses activités en fonction du travail à réaliser en mobilisant les ressources et les moyens pour mener une action à son terme dans le temps imparti.
Il prend en compte différents éléments pour être opérationnel : outils, matière d'œuvre, temps de réalisation, délais impartis, ordonnancement des tâches, etc…

Critères de performance

Le technicien de maintenance prépare les ressources nécessaires pour réaliser ses activités quotidiennes.
Il prépare ses actions quotidiennes et gérer des priorités selon les délais et les moyens impartis.

Il planifie ses actions hebdomadaires ou mensuelles et mobilise les moyens selon la situation en réajustant si nécessaire.

Respecter des règles et des procédures

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le technicien de maintenance se conforme aux consignes et suit des étapes pour obtenir un résultat et se prémunir des dangers liés aux activités de travail. Ces recommandations, prescriptions et modes opératoires peuvent être donnés à l'oral ou à l'écrit.
Il respecte une consigne ou une « marche à suivre » qui implique méthode et rigueur. La procédure comporte une succession d'actions à réaliser dans un ordre précis. Les règles notamment en matière de santé, hygiène, sécurité, respect de l'environnement sont prescrites et doivent être respectées.

Critères de performance

Le technicien de maintenance applique des consignes ou suit une procédure dans une situation répertoriée et connue.
Il comprend et met en œuvre des procédures ou des mesures de prévention définies dans des situations courantes et variées.
Il adopte des procédures ou les mesures de prévention des risques à sa disposition pour faire face à des situations de travail particulières.

Mobiliser les environnements numériques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le technicien de maintenance s'adapte en continu aux environnements numériques et ses usages, en exploite les outils pour s'informer, communiquer, collaborer, produire du contenu. Il prend en compte la sécurité (identité numérique, sécurisation des accès, qualité et fiabilité de l'information, etc.).

Critères de performance

Le technicien de maintenance utilise des outils numériques (smartphone, logiciels, applications, etc.) pour accéder à des services de localisation (GPS), de production (photo, vidéo), d'échange (Snapchat, Skype, etc.) et d'information en ligne.
Il exploite des outils numériques (ordinateur, tablette, logiciels, applications, etc.) pour rechercher, sélectionner et traiter de l'information.
Il utilise des services en ligne : utilise une boîte mail, remplit un formulaire, passe des commandes, des devis.
Il utilise les outils bureautiques ou applications professionnelles pour saisir des données.

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère règlementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

Savoir-faire organisationnel

C’est un savoir et un savoir-faire de l’organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l’activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C’est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s’agit d’identifier si la relation s’exerce : à côté de (sous la forme d’échange d’informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l’Education).

Reproduction interdite
Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle
"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

Réalisé par l'AFPA pour le compte de l'Etat

MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS

Liberté
Égalité
Fraternité

REFERENTIEL D'EVALUATION

DU TITRE PROFESSIONNEL

Technicien de maintenance en marine de plaisance

Niveau 4

Site : http://travail-emploi.gouv.fr/

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
TMMP	RE	TP-01450	01	06/11/2025	06/10/2025	1/38

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Technicien de maintenance en marine de plaisance
Sigle du titre professionnel : TMMP
Niveau : 4 (Cadre national des certifications 2019)
Code(s) NSF : 225s - Mise en oeuvre des plastiques et des matériaux composites-
Code(s) ROME : I1601
Formacode : 23602
Date de l'arrêté : 29/10/2025
Date de parution au JO de l'arrêté : 06/11/2025
Date d'effet de l'arrêté : 20/01/2026

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014 , rubrique textes réglementaires/documents techniques.
La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel TMMP

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Manutentionner des bateaux de plaisance Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance Manœuvrer au port des bateaux de plaisance Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance Assurer la maintenance des coques et des ponts des bateaux de plaisance de structure verre/polyester Réaliser les opérations de maintenance des éléments en bois, non structurels, des bateaux de plaisance Assurer la maintenance des équipements de confort des bateaux de plaisance Assurer des opérations d'usinage et d'ajustage d'éléments de structure en marine de plaisance Assurer la maintenance de l'accastillage et du gréement des bateaux de plaisance	08 h 00 min	La mise en situation professionnelle est composée de 3 parties indépendantes. Pour des raisons d'organisation et de mobilisation du jury, les phases passées en présence du surveillant peuvent-être regroupées les unes à la suite des autres, en début de session. **Première partie « intervention bateau et équipements » (durée : 06 h 45 min)** Phase 1 (durée : 06 h 30 min) en présence d'un surveillant d'épreuve, sur une coque, portion de coque, ou maquette en composite verre polyester, le candidat réalise : • une intervention de stratification ; • la fabrication et la pose d'un élément en bois ; • la pose et le raccordement d'un élément de servitude ; • le câblage d'un circuit ou portion de circuit électrique ; • la fabrication ou l'adaptation d'une pièce d'accastillage ou de gréement. Phase 2 (durée : 00 h 15 min) en présence du jury : Le candidat présente son permis bateau au jury, puis le travail réalisé en phase 1 et il échange avec le jury qui l'évalue. **Deuxième partie : « manutention calage » (durée : 00 h 30 min)** En présence du jury, le candidat réalise une opération de manutention et calage d'un bateau. **Troisième partie : « intervention moteur » (durée : 00 h 45 min)** En présence du jury, le candidat réalise une opération d'entretien courant ou de mise en route d'un moteur hors-bord ou in-bord.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Manutentionner des bateaux de plaisance Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance Manœuvrer au port des bateaux de plaisance Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance Assurer la maintenance des coques et des ponts des bateaux de plaisance de structure verre/polyester Réaliser les opérations de maintenance des éléments en bois, non structurels, des bateaux de plaisance Assurer la maintenance des équipements de confort des bateaux de plaisance Assurer la maintenance de l'accastillage et du gréement des bateaux de plaisance	00 h 45 min	Un questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle. Sous surveillance, le candidat répond au questionnaire par écrit. Tous les candidats passent le questionnaire simultanément.

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnement à partir de production(s)	Conseiller techniquement le client sur l'utilisation, l'entretien et les interventions réalisées sur le bateau	00 h 20 min	Pendant 10 minutes, le candidat présente au jury un rapport écrit traitant des différentes phases « d'un entretien avec un client » du conseil apporté jusqu'à la pose d'équipement et de mise en service par le candidat. Elle est suivie d'un questionnement du jury d'une durée de 10 minutes. La présentation se déroule à partir d'un dossier fourni par le candidat, comportant plans ou photos, documents techniques permettant de valider les choix techniques effectués. Dans tous les cas, la présentation s'appuie sur le rapport d'entretien écrit contenant les étapes : • du choix de l'équipement adapté aux contraintes du bateau ; • de l'adaptation de l'équipement ; • de la mise au point ; • de la mise en service ; • de la prise en main.
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	09 h 25 min	

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance					
Manutentionner des bateaux de plaisance	Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées. Le choix des équipements selon la tâche et le type de bateau est sélectionné. Le respect des règles de sécurité lors des opérations de manutention est garanti. Le déplacement et le positionnement précis du bateau sont réalisés en assurant sa stabilité. La mise à l'eau, la sortie d'eau et le calage sont effectués en toute sécurité avec les équipements adaptés. L'intégrité du bateau est préservée en respectant la stabilité et les points de levage.	☒	☐	☒	☐
Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance	Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées. Le choix des produits et techniques adaptés aux œuvres vives et mortes est assuré. Les défauts des œuvres vives et mortes sont identifiés. Le nettoyage et la rénovation des œuvres mortes sont réalisés conformément aux procédures. Le carénage et la protection des œuvres vives sont effectués dans le respect des recommandations. Les performances de glisse du bateau sont restaurées après intervention. Les déchets et consommables usagés sont triés et évacués, conformément aux règles en vigueur.	☒	☐	☒	☐

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Manœuvrer au port des bateaux de plaisance	Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées. Les vérifications avant la mise en service du bateau motorisé sont effectuées. Le démarrage et la mise en service du bateau sont réalisés en toute sécurité. Les manœuvres d'accostage, d'appareillage et d'amarrage sont effectuées et sans endommager les infrastructures ni les autres bateaux. Les manœuvres sont exécutées de manière fluide et sécurisée.	☒	☐	☒	☐
Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance	Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées. Les consignes de l'ordre de réparation sont appliquées avec précision. Les vidanges du moteur et de la transmission sont réalisées conformément aux préconisations des constructeurs. Le choix et le remplacement des composants (filtres, anodes, bougies, liquide de refroidissement) sont effectués en respectant les notices constructrices. Les contrôles et la mise en route des motorisations hors-bord et in-bord sont réalisés pour garantir leur bon fonctionnement. L'accompagnement du client à la prise en main de la motorisation marine est assuré.	☒	☐	☒	☐
Réaliser la maintenance des éléments en composite et en bois des bateaux de plaisance					
Conseiller techniquement le client sur l'utilisation, l'entretien et les interventions réalisées sur le bateau	Tous les éléments de l'installation sont pris en compte dans l'analyse. Les conseils apportés sur le bon usage d'installation apportent du confort et de l'économie au client. La solution d'évolution technique est pertinente et apporte du confort et de l'économie au client. Tous les conseils ou solutions d'évolution concernant la sécurité du bateau, son usage et son entretien sont apportés au client.	☐	☐	☐	☒

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Assurer la maintenance des coques et des ponts des bateaux de plaisance de structure verre/polyester	Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées. Les consignes de l'ordre de réparation sont appliquées. La zone de travail est délimitée et protégée. Les réparations à effectuer sont identifiées sur la coque et le pont du bateau. Les réparations respectent les échantillonnages d'origine, la stratification ne présente aucun défaut sur les deux faces et l'aspect final s'accorde avec l'aspect du bateau Les opérations de lustrage sont réalisées de manière à obtenir une finition esthétique, restituant l'apparence originale du bateau.	☒	☐	☒	☐
Réaliser les opérations de maintenance des éléments en bois, non structurels, des bateaux de plaisance	Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées. La zone de travail est protégée pour éviter tout dommage aux parties non concernées du bateau. Les mesures prises sont exactes, garantissant une adaptation parfaite des éléments fabriqués ou rénovés. Les éléments en bois ou en panneaux dérivés sont rénovés, remplacés ou fabriqués conformément aux spécifications. Les matériaux et outils employés sont adaptés aux travaux à réaliser, conformément aux recommandations des fabricants et aux normes en vigueur. Les surfaces traitées présentent une finition propre, sans défauts, correspondant aux standards de qualité requis.	☒	☐	☒	☐

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Mettre en service et assurer la maintenance de l'accastillage, du gréement et des équipements de bord des bateaux de plaisance					
Assurer la maintenance des équipements de confort des bateaux de plaisance	Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées. Les consignes de l'ordre de réparation sont appliquées. Les dysfonctionnements des équipements de confort sont identifiés. L'installation, le remplacement ou la réparation des équipements sont réalisés conformément aux préconisations des fabricants Les équipements et circuits installés sont testés et fonctionnels après intervention. L'étanchéité des raccordements est vérifiée et le reste du bateau n'est pas endommagé. Les outils et équipements utilisés sont adaptés aux travaux réalisés.	☒	☐	☒	☐
Assurer des opérations d'usinage et d'ajustage d'éléments de structure en marine de plaisance	Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées. Les consignes de l'ordre de réparation sont appliquées. Les opérations d'usinage et d'ajustage sont réalisées conformément aux adaptations spécifiques demandées. Les pièces métalliques ou en matériaux composites sont fabriquées, réparées, adaptées ou assemblées avec précision. Les outils, outillages électroportatifs et machines utilisés sont adaptés aux travaux à réaliser. Les ajustements et assemblages réalisés garantissent un montage précis et fonctionnel.	☒	☐	☐	☐

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Assurer la maintenance de l'accastillage et du gréement des bateaux de plaisance	Les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement sont connues et respectées. Les consignes de l'ordre de réparation sont appliquées. Les équipements d'accastillage et de gréement sont installés ou raccordés conformément aux recommandations des fournisseurs. Les équipements installés sont testés et fonctionnels après intervention. L'étanchéité des raccordements est vérifiée et le reste du bateau n'est pas endommagé. Les outils et équipements utilisés sont adaptés aux travaux réalisés.	☒	☐	☒	☐

Obligations règlementaires le cas échéant :

La présentation du permis a lieu avant de commencer les épreuves.
L'obtention du titre professionnel est soumise à la présentation du permis de conduire de bateau de plaisance dont l'option ou l'extension est définie à l'article 2 du Décret n°2007-1167 du 2 août 2007 relatif au permis de conduire et à la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur.

En l'absence de la présentation du permis bateau, le candidat se verra délivrer un livret de certification professionnelle relatif aux blocs compétences ne nécessitant pas de manœuvre au port :

- Réaliser la maintenance des éléments en composite et en bois des bateaux de plaisance ;
- Mettre en service et assurer la maintenance de l'accastillage, du gréement et des équipements de bord des bateaux de plaisance .

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer	Assurer des opérations d'usinage et d'ajustage d'éléments de structure en marine de plaisance
	Assurer la maintenance de l'accastillage et du gréement des bateaux de plaisance
	Assurer la maintenance des coques et des ponts des bateaux de plaisance de structure verre/polyester
	Assurer la maintenance des équipements de confort des bateaux de plaisance
	Conseiller techniquement le client sur l'utilisation, l'entretien et les interventions réalisées sur le bateau
	Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
	Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
	Manutentionner des bateaux de plaisance
	Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance
	Réaliser les opérations de maintenance des éléments en bois, non structurels, des bateaux de plaisance
Travailler et coopérer au sein d'un collectif	Assurer des opérations d'usinage et d'ajustage d'éléments de structure en marine de plaisance
	Assurer la maintenance de l'accastillage et du gréement des bateaux de plaisance
	Assurer la maintenance des coques et des ponts des bateaux de plaisance de structure verre/polyester
	Assurer la maintenance des équipements de confort des bateaux de plaisance
	Conseiller techniquement le client sur l'utilisation, l'entretien et les interventions réalisées sur le bateau
	Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
	Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
	Manutentionner des bateaux de plaisance
	Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance
	Réaliser les opérations de maintenance des éléments en bois, non structurels, des bateaux de plaisance
Organiser ses actions	Assurer des opérations d'usinage et d'ajustage d'éléments de structure en marine de plaisance
	Assurer la maintenance de l'accastillage et du gréement des bateaux de plaisance
	Assurer la maintenance des coques et des ponts des bateaux de plaisance de structure verre/polyester
	Assurer la maintenance des équipements de confort des bateaux de plaisance

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
	Conseiller techniquement le client sur l'utilisation, l'entretien et les interventions réalisées sur le bateau
	Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
	Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
	Manutentionner des bateaux de plaisance
	Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance
	Réaliser les opérations de maintenance des éléments en bois, non structurels, des bateaux de plaisance
Respecter des règles et des procédures	Assurer des opérations d'usinage et d'ajustage d'éléments de structure en marine de plaisance
	Assurer la maintenance de l'accastillage et du gréement des bateaux de plaisance
	Assurer la maintenance des coques et des ponts des bateaux de plaisance de structure verre/polyester
	Assurer la maintenance des équipements de confort des bateaux de plaisance
	Conseiller techniquement le client sur l'utilisation, l'entretien et les interventions réalisées sur le bateau
	Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
	Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
	Manutentionner des bateaux de plaisance
	Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance
	Réaliser les opérations de maintenance des éléments en bois, non structurels, des bateaux de plaisance
Mobiliser les environnements numériques	Assurer des opérations d'usinage et d'ajustage d'éléments de structure en marine de plaisance
	Assurer la maintenance de l'accastillage et du gréement des bateaux de plaisance
	Assurer la maintenance des coques et des ponts des bateaux de plaisance de structure verre/polyester
	Assurer la maintenance des équipements de confort des bateaux de plaisance
	Conseiller techniquement le client sur l'utilisation, l'entretien et les interventions réalisées sur le bateau
	Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
	Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
	Manutentionner des bateaux de plaisance
	Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance
	Réaliser les opérations de maintenance des éléments en bois, non structurels, des bateaux de plaisance

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre TMMP

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 10 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury est indispensable pendant :

- 00 h 15 min phase 2 de la première partie de la mise en situation professionnelle ;
- 00 h 30 min de la deuxième partie de la mise en situation professionnelle ;
- 00 h 45 min de la troisième partie de la mise en situation professionnelle ;
- 00 h 20 min du questionnement à partir de production.

Un jury composé de deux membres observe et analyse la prestation de quatre candidats maximum simultanément (visibilité simultanée de ces quatre candidats assurée par une proximité suffisante de leurs postes de travail).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Le responsable de session prévoit :

- un surveillant d'examen pour :
  - la première partie « intervention bateau et équipements » phase 1, pendant 06 h 30 min,
  - le passage du questionnaire professionnel, pendant 00 h 45 min,
- un référent technique connaissant les équipements présents sur le plateau technique de certification, qui reste à disposition sur sollicitation du jury en cas de difficulté technique au cours de la mise en situation professionnelle. Le référent technique ne doit pas interagir avec les candidats.

MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS

Liberté
Égalité
Fraternité

REFERENTIEL D'EVALUATION

DES CERTIFICATS

DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Technicien de maintenance en marine de plaisance

CCP

Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.

b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.

c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Manutentionner des bateaux de plaisance Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance Manœuvrer au port des bateaux de plaisance Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance	04 h 00 min	En début de mise en situation professionnelle, le candidat présente son permis bateau au jury. La mise en situation professionnelle comporte 3 parties indépendantes : **Partie 1 "manutention calage" (durée 01 h 00 min)** Le candidat manutentionne et cale un bateau de plaisance. **Partie 2 "entretien coque" (durée 02 h 00 min)** Le candidat réalise une opération d'entretien d'une coque de bateau de plaisance. **Partie 3 "entretien motorisation" (durée 01 h 00 min)** Le candidat réalise une opération d'entretien courant d'une motorisation hors-bord ou in-bord.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnaire professionnel	Manutentionner des bateaux de plaisance Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance Manœuvrer au port des bateaux de plaisance Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance	00 h 45 min	Un questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle. Sous la surveillance d'un surveillant, il se déroule dans la même pièce.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	04 h 45 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le permis de conduire doit être présenté au jury, avant même le début des épreuves.
L'obtention du CCP est soumise à la présentation du permis de conduire de bateau de plaisance dont l'option ou l'extension est définie à l'article 2 du Décret n°2007-1167 du 2 août 2007 relatif au permis de conduire et à la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :
Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle. Dès le début de la mise en situation professionnelle, le jury demande au candidat de lui présenter son permis bateau. Pour la partie 1 "manutention calage" et la partie 3 "entretien motorisation", un jury composé de deux membres observe et analyse au maximum la prestation de deux candidats simultanément (visibilité simultanée de ces deux candidats assurée par une proximité suffisante de leurs postes de travail). Pour la partie 2 "entretien coque", un jury composé de deux membres observe et analyse au maximum la prestation de six candidats simultanément (visibilité simultanée de ces six candidats assurée par une proximité suffisante de leurs postes de travail). Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération
Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP
Le responsable de session prévoit un surveillant d'examen pour le passage du questionnaire professionnel (durée 00 h 45 min).

CCP

Réaliser la maintenance des éléments en composite et en bois des bateaux de plaisance

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.

b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.

c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Assurer la maintenance des coques et des ponts des bateaux de plaisance de structure verre/polyester Réaliser les opérations de maintenance des éléments en bois, non structurels, des bateaux de plaisance	05 h 00 min	La mise en situation professionnelle comporte 2 parties indépendantes (durée 05 h 00 min). **Partie 1** Le candidat réalise une opération de travail des matériaux composites comprenant la pose et stratification de tissus et la finition par gelcoat ; par exemple : réparation d'un trou sur une coque en verre/polyester, réfection d'un antidérapant sur un pont, ... **Partie 2** Le candidat fabrique et pose une pièce en bois par exemple : une cloison, une console, un coffre.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Assurer la maintenance des coques et des ponts des bateaux de plaisance de structure verre/polyester Réaliser les opérations de maintenance des éléments en bois, non structurels, des	00 h 30 min	Un questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle. Sous la surveillance d'un surveillant, il se déroule dans la

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	bateaux de plaisance		même pièce.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Conseiller techniquement le client sur l'utilisation, l'entretien et les interventions réalisées sur le bateau	00 h 20 min	Pendant 10 minutes, le candidat présente au jury un rapport écrit traitant des différentes phases « d'un entretien avec un client » du conseil apporté jusqu'à la pose d'équipement et de mise en service par le candidat. Elle est suivie d'un questionnement du jury d'une durée de 10 minutes. La présentation se déroule à partir d'un dossier fourni par le candidat, comportant plans ou photos, documents techniques permettant de valider les choix techniques effectués. Dans tous les cas, la présentation s'appuie sur le rapport d'entretien écrit contenant les étapes : • du choix de l'équipement adapté aux contraintes du bateau ; • de l'adaptation de l'équipement ; • de la mise au point ; • de la mise en service ; • de la prise en main.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	05 h 50 min	

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser la maintenance des éléments en composite et en bois des bateaux de plaisance

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 05 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :
Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle. Un jury composé de deux membres observe et analyse la prestation au maximum de huit candidats simultanément (visibilité simultanée de ces huit candidats assurée par une proximité suffisante de leurs postes de travail).
Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.
Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP
Le responsable de session prévoit un surveillant d'examen pour le passage du questionnaire professionnel (durée 00 h 30 min).

CCP

Mettre en service et assurer la maintenance de l'accastillage, du gréement et des équipements de bord des bateaux de plaisance

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.

b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.

c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Assurer la maintenance des équipements de confort des bateaux de plaisance Assurer des opérations d'usinage et d'ajustage d'éléments de structure en marine de plaisance Assurer la maintenance de l'accastillage et du gréement des bateaux de plaisance	06 h 00 min	La mise en situation professionnelle comporte 3 parties indépendantes : **Partie 1 (durée 04 h 30 min)** Phase 1 (durée 04 h 20 min) : sur une coque, portion de coque ou maquette, le candidat installe un équipement de bord : réalisation d'un support pour la pose de l'équipement de bord, pose de l'équipement de bord et raccordement (électrique, hydraulique). Phase 2 (durée 00 h 10 min) : le candidat présente oralement- son travail au jury. **Partie 2 (durée 01 h 00 min)** Le candidat entretien ou remplace des composants d'accastillage : entretien d'un winch, remplacement ou fixation de taquets, réalisation d'une sortie de drisse, ... **Partie 3 (durée 00 h 30 min)** Le candidat réalise une opération de matelotage : nœuds,

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			gréer un palan, réalisation d'une épissure.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Assurer la maintenance des équipements de confort des bateaux de plaisance Assurer des opérations d'usinage et d'ajustage d'éléments de structure en marine de plaisance Assurer la maintenance de l'accastillage et du gréement des bateaux de plaisance	00 h 30 min	Un questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle. Sous la surveillance d'un surveillant, il se déroule dans la même pièce.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	06 h 30 min	

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Mettre en service et assurer la maintenance de l'accastillage, du gréement et des équipements de bord des bateaux de plaisance

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 06 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :
Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle. Un jury composé de deux membres observe et analyse au maximum la prestation de huit candidats simultanément (visibilité simultanée de ces huit candidats assurée par une proximité suffisante de leurs postes de travail)
Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.
Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP
Le responsable de session prévoit un surveillant d'examen pour le passage du questionnaire professionnel (durée 00 h 30 min).

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Technicien de maintenance en marine de plaisance

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Un atelier de maintenance et de réparation des bateaux de plaisance équipé en alimentation électrique, d'alimentations en air comprimé, pour le fonctionnement des machines collectives et individuelles. Une zone dédiée à l'essai des moteurs hors-bords et in-bord équipée au moins d'un dispositif spécifique pour l'essai des moteurs hors-bord et au minimum d'un dispositif spécifique pour l'essai des moteur in-bord. Une zone dédiée au travail des matériaux composites. Une zone équipée de machine à bois. Un terre-plein permettant la manutention et le calage des bateaux de plaisance.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Les candidats utilisent alternativement les zones durant la session.
Questionnaire professionnel	Une salle pour le passage du questionnaire professionnel. Place assise avec chaise pour chaque candidat + 1 pour le surveillant.	La configuration du local sera telle qu'elle permette la libre circulation du surveillant et empêche toute communication entre les candidats.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

Ressources (pour un candidat)
Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.
Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Machines	1	perceuses à colonnes,	8	Les candidats utilisent alternativement la ressource durant la session.
	1	Tank à poncer	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource durant la session.
	1	Touret à polir	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource durant la session.
Outils / Outillages	1	balance de précision,	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource durant la session.
	1	Caisse à outil ou caisson sous établi comportant : • une partie outils de maintenance (outillage mécanique, électricité), • une partie outils travail du bois, • une partie outils travail des composites.	1	Sans objet
	1	niveau, fil à plomb, pince à sertir les cosses, perceuse portative, multimètre, pistolet de colle à chaud,	2	Sans objet

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		fer à souder d'électricien, règle de 1mètre mini.		
	1	ponçeuse	6	Sans objet
	1	scie sauteuse, ébarbeuse (meuleuse d'angle),	4	Sans objet
Équipements	1	Partie 4 de la mise en situation professionnelle : • un attelage composé d'un véhicule tracteur et d'une remorque (ou ber roulant) supportant un bateau (d'environ 4 à 7mètres de longueur), • un équipement de levage (portique avec palans, grue, ber roulant hydraulique), • des équipements de calage : 1 bers, 2 1/2 bers, 4 épontilles et des tins.	1	Les candidats utilisent alternativement la ressource durant la session.
	1	Partie 5 de la mise en situation professionnelle : • une table, • un support équipé d'un taquet, d'une bite d'amarrage, • des amarres, • une chaîne, • les outils et outillages pour réaliser une épissure.	1	Les candidats utilisent alternativement la ressource durant la session.
	1	Partie 6 de la mise en situation professionnelle : • un moteur hors-bord essence en état de marche, • un dispositif spécifique pour tester les moteurs hors-bords, • un moteur in-bord (essence ou diesel) en état de marche, • un dispositif spécifique pour tester les moteurs in-bord.	2	Les candidats utilisent alternativement la ressource durant la session. Ce sont les membres du jury qui affectent à chaque candidat : • un moteur (in-bord ou hors-bord), • un bon de travail.

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Parties 1,2 et 3 de la mise en situation professionnelle : • un établi, • une coque, portion de coque ou maquette (étrave), • un équipement de bord, • une pièce d'accastillage ou de gréement, • un tableau électrique.	1	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Lunettes de protection, gants, chaussures de sécurité, protections auditives, tenue ou « bleu » de travail, masque anti-vapeur et anti-poussières.	1	Les EPI sont fournis par les candidats.
Matières d'œuvre	1	Contreplaqué, tissus, résine polyester, catalyseur, acétone, gel-coat, mastic armé, consommables (huile moteur, huile 2 temps, carburant, huile d'embase, joints, bougies, filtres), kits de réparation (par exemple : pompe à eau, carburateur, distribution), fournitures électriques (par exemple : câbles, conducteurs, embout, cosses, fusibles, étain, interrupteurs, voyants, ampoules, relais, visserie, disques abrasifs, pâte à polir, produits de nettoyage. Ces matières d'oeuvre seront en concordance avec les machines, le matériel du site.	1	La liste précise des éléments nécessaires à l'organisation de la session sera détaillée dans le DTE.
Documentations	1	Documentations relatives aux équipements utilisés, notices techniques, catalogue de pièces détachées, fiche produit des produits utilisés.	1	Chaque équipement doit être doté de sa notice technique. Les candidats utilisent alternativement la ressource durant la session.
Autres	1	Produits de nettoyage, d'absorption, et d'essuyage.	1	Produits à prévoir en quantité suffisante en fonction du DTE organisateur et du nombre de candidats de la session.

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Technicien de maintenance en marine de plaisance est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

	Agent de maintenance en marine de plaisance Arrêté du 13/11/2020		**Technicien de maintenance en marine de plaisance Arrêté du 29/10/2025**
CCP	Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance	CCP	Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance

ANNEXE 3

GLOSSAIRE DU REFERENTIEL D'EVALUATION (RE)

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :
- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet…) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Reproduction interdite
Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle
"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

Réalisé par l'AFPA pour le compte de l'Etat